

Parc naturel régional Livradois-Forez

Bilan

2025

Charte 2011 - 2026



l'Auvergne, côté soleil levant

Le territoire du Parc



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez

104 308 habitants
169 communes labellisées
et 4 communes associées
321 937 hectares

Puy-de-Dôme

Loire

Haute-Loire

Communes classées « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Communes associées

Sommaire

AXE 1 Un socle patrimonial facteur d'appartenance	3
Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels	4
Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces	4
Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables	9
Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne	21
Construire les paysages de demain	21
Construire une culture paysagère partagée	21
Transmettre et investir les patrimoines d'hier et aujourd'hui	22
Sauvegarder et mettre en valeur le bâti remarquable	22
AXE 2 Un territoire de ressources au bénéfice des habitants	24
Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire	25
Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau	25
Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt	30
Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables	30
Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux	31
Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources	32
Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables	32
Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux	33
Développer un tourisme durable de nature et de patrimoines fondé sur des rencontres	34
Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image « parc naturel »	34
Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes	36
Valoriser les ressources en énergies renouvelables	37
Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables	37

AXE 3 Des pratiques plus durables pour une autre vie	38
Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale	38
Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables	38
Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie	41
Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat	41
Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement	42
L'atelier d'urbanisme en Livradois-Forez	43
Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural	45
Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle »	45
Outiller les collectivités locales pour qu'elles soient les moteurs du changement	46
Accompagner les collectivités vers l'exemplarité	46
AXE 4 Citoyen d'ici et du monde : l'Homme au cœur du projet	47
Activer le passage des idées aux actes	48
Sensibiliser la population en osant l'inattendu	48
Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable	49
Impliquer les habitants dans les actions du Parc	50
Agir pour plus de solidarité	51
Maintenir et améliorer l'offre de service pour une solidarité entre les habitants	51
S'ouvrir aux autres et au monde par la culture	52
Renforcer et enrichir la mise en réseau des acteurs culturels locaux	52
Politiques territoriales	53
Révision de la Charte	54
SCoT Livradois-Forez	55
Programme LEADER	55
Intercommunalité	57
Le Syndicat mixte	58
Le Comité syndical	58
L'équipe technique	54
Le budget	60

L'achèvement d'un cycle

L'année 2025 constitue une étape singulière dans l'histoire du Parc naturel régional Livradois-Forez. Elle marque la dernière année complète de mise en œuvre de la Charte 2011-2026, qui aura guidé, pendant quinze ans, l'action collective en faveur de la préservation et de la valorisation des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez. Avec pour ambition d'« Inventer une autre vie, où frugalité se conjugue avec épanouissement », la Charte 2011-2026 a notamment marqué l'extension du classement « Parc » vers la Loire, prenant en considération les Hautes-Chaumes du Forez dans leur ensemble. Cette échéance constitue le point d'aboutissement d'un cycle et le prélude à une nouvelle ambition pour le territoire.

Engagée dès 2022, la révision de la Charte a mobilisé pendant quatre années les élus locaux, département et régionaux, les acteurs socio-économiques, les acteurs institutionnels, associatifs et socio-économiques, ainsi que les habitants du Livradois-Forez. Ce travail a permis de dresser un état des lieux partagé, d'identifier les mutations à l'œuvre et les défis à relever pour faire émerger une vision commune de l'avenir du territoire.

Après plusieurs temps de concertation et suite à l'avis de l'Autorité Environnementale rendu au mois de janvier 2025, le projet de Charte 2026-2041 a franchi en 2025 une étape décisive avec la tenue de l'enquête publique. Cette procédure, essentielle à la vie démocratique du projet, a été l'occasion pour chacun de prendre connaissance des orientations proposées et de faire part de ses observations. Au terme de cette démarche, le projet a été transmis pour examen final au Ministère de la Transition Écologique, puis soumis à partir de la fin d'année 2025 à la consultation des collectivités (communes, intercommunalités, départements), pour approbation de la Charte avant validation par la Région Auvergne-Rhône-Alpes au printemps 2026.

Le projet de Charte 2026-2041 s'inscrit dans une perspective territoriale renouvelée. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a acté un nouveau périmètre d'étude, élargi à 191 communes, contre 163 communes actuellement classées,

et étendu à quatre départements : le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, la Loire et l'Allier. Cette évolution témoigne de la volonté de mieux prendre en compte les continuités paysagères, écologiques et économiques qui fondent les solidarités du Livradois-Forez. Elle ouvre également de nouvelles possibilités de coopération et d'action à l'échelle d'un territoire élargi.

En s'appuyant sur les richesses et les spécificités du Livradois-Forez, le projet de Charte 2026-2041 vise ainsi à accompagner les transitions indispensables à son avenir : adaptation aux effets du dérèglement climatique, préservation de la biodiversité et des paysages, gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau, prise en compte des enjeux liés aux sols, évolution des pratiques agricoles et forestières, revitalisation des bourgs, développement d'une économie locale résiliente et maintien de la qualité de vie.

Au terme de quinze années d'engagement dans le cadre de la Charte 2011-2026, ce bilan invite à mesurer le chemin parcouru autant qu'à regarder résolument vers l'avenir inscrit dans la Charte 2026-2041 comme un engagement renouvelé entre les acteurs d'un même territoire.

C'est dans cet esprit que s'ouvre cette nouvelle perspective : avec la conviction que l'avenir du Livradois-Forez se construira, comme hier, par la force du collectif et par la volonté de chacun de prendre part à un projet commun.



Un socle patrimonial facteur d'appartenance

Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces

Contrat vert et bleu du Parc Livradois-Forez—bassin versant de la Dore

- De 2020 à 2025, le Parc a animé et coordonné le Contrat vert et bleu (CVB) du Parc Livradois-Forez - bassin versant de la Dore dans lequel de nombreux maîtres d'ouvrage (collectivités, associations, structures de conseil agricole etc) étaient impliqués. Ce programme d'actions pluriannuel visait à préserver et remettre en bon état la Trame verte, bleue et noire (TVBN), en priorité dans le bassin versant de la Dore mais également dans des espaces limitrophes selon les enjeux de continuité écologique et selon les actions.
- L'année 2025 a vu des avancées significatives dans de nombreux domaines. Par exemple :
 - le renforcement de la trame forestière d'intérêt stratégique pour la continuité et la diversification écologique des forêts artificialisées (action portée par l'ONF (1))
 - des travaux – menés par le pôle Grand cycle de l'eau du Parc – visant à restaurer et à préserver des zones humides, notamment au lieu dit la Fontaine de la commune de Saint-Eloy-la-Glacière (Puy-de-Dôme) (voir page 28 in Contrat territorial de la Dore), en veillant à concilier les usages (agricoles notamment) et la préservation de ces milieux ;
 - la sensibilisation d'élus à la prise en compte de la TVBN dans les documents d'urbanisme (voir ci-dessous) ;
 - la réalisation d'un film sur les Puzzles de la nature (voir ci-dessous).
- Le CVB a bénéficié d'un financement pour la sensibilisation des élus de la Communauté de communes Thiers Dore Montagne à la TVBN et à l'articulation entre les richesses écologiques d'un territoire et leur préservation via les documents d'urbanisme. En 2025, une vingtaine d'élus - de 13 communes - en charge de l'urbanisme, des travaux, de la gestion de l'eau ou de l'environnement et de techniciens ont été conviés à identifier les composantes de la TVB - rivière, ripisylve, haie, arbre isolé, prairie, bois, plantation, potager... - dans le paysage de 5 communes - Escoutoux, Vodable, Ville, Chabreloche, Palladuc et Celles-sur-

Durolle – pour comprendre leurs interactions. Les interventions des animateurs de cette formation ont rendu concrètes les notions de trame noire (pollution lumineuse, température de couleur, santé des êtres vivants...), de stockage carbone (comparaison des capacités selon les milieux), de perméabilité écologique (franchissement d'infrastructures ou de milieu anthropisés (2), traitement des lisières, clôtures...). Les échanges entre participants ont permis de constater que bon nombre de communes mènent des actions pour la préservation de la TVBN. Certains sont repartis avec des idées de bonnes pratiques à mettre en œuvre dans leur commune. Après ces temps de terrain, les élus ont été accompagnés pour analyser les outils du code de l'urbanisme qui permettent, directement ou indirectement, la préservation de la TVBN.

- L'implication de l'ensemble de la population du bassin versant de la Dore constitue un élément indispensable pour l'atteinte des objectifs du CVB et du Contrat territorial de la Dore. C'est pourquoi le Parc a proposé aux établissements scolaires de ce territoire de participer à un projet éducatif sur les TVBN intitulé Les Puzzles de la nature (3). Entre 2020 et 2025, 46 classes ou centres de loisirs – soit près d'un millier d'enfants - ont bénéficié de 4 demi-journées d'animation consacrées aux différentes trames du bassin versant de la Dore. En 2025, un film présentant cette action a été réalisé. Il peut être retrouvé grâce à ce lien : [Puzzles de la nature](#).
- Un premier bilan montre que le taux de mobilisation des dotations de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au CVB atteint environ 85 % des crédits attribués à ce programme (1,430 million d'euros initialement prévus). De nombreuses opérations engagées vont se poursuivre après 2025 grâce aux financements obtenus pour achever et/ou prolonger les démarches entreprises en faveur de la TVBN.
- La 8ème édition de la Conférence Biodiversité organisée par Parc dans le cadre du CVB et du Contrat territorial de la Dore a réuni près de



Travaux de restauration de la zone humide de la Fontaine
© Parc Livradois-Forez



Trouée diversifiée par plantation en forêt
de Saint-Germain-l'Herm
© Parc Livradois-Forez

70 acteurs du Livradois-Forez concernés par la biodiversité (élus, ambassadeurs nature, partenaires techniques et institutionnels, naturalistes...). La matinée était consacrée à une présentation - par le Parc, ses partenaires et des élus - d'actions menées en faveur de la biodiversité :

- la restauration morphologique des cours d'eau du bassin versant de la Dore par des techniques de génie végétal ;
- le bouchage des drains dans la zone humide d'Ayguebonne en forêt domaniale ;
- la réouverture d'estives au col du Béal ;
- l'étude sur les écrevisses à pattes blanches dans le bassin versant de la Dore ;
- l'inventaire et le suivi des oiseaux nicheurs dans l'ENS (4) de la vallée du Fossat
- l'observatoire des Sentinelles bioclimatiques ;
- le séjour itinérant de jeunes sur les Hautes-Chaumes du Forez ;
- l'inventaire participatif des dômes de fourmis ;
- des outils de sensibilisation à la forêt destinés au grand public et plus spécifiquement aux plus jeunes : poster Les hôtes de nos bois, livret pédagogique, expositions Trame de vieux bois et Sapin en Livradois-Forez ;

L'après-midi, 50 personnes découvert, en plaine d'Ambert, l'habitat de la Pie grièche grise, les mesures agri-environnementales, le Castor d'Europe et le projet EleVE. Celui-ci vise à réaliser un état des lieux du parasitisme des troupeaux ovins avant la montée en estive et à la redescente afin de mieux cibler les traitements effectués – évitant ainsi les traitements systématiques de précaution – et à identifier l'efficacité des traitements utilisés pour repérer d'éventuelles résistances aux molécules.

- L'édition 2025 du journal du Parc - L'Auvergne, côté soleil levant – a consacré un dossier aux élus, agriculteurs, chefs d'entreprises,

associations, habitants... qui vivent et travaillent avec la biodiversité. Des espaces naturels des Hautes-Chaumes du Forez aux bourgs, en passant par les forêts, ces acteurs du Livradois-Forez envisagent avec optimisme l'évolution conjointe des activités humaines et de la nature, dans un contexte où l'environnement préservé de ce territoire est une ressource commune pour son avenir.

- La 4ème édition du Grand défi biodiversité régional - coorganisée par le CPIE (5) Clermont-Dômes, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, le Centre de monuments nationaux et le Parc - s'est déroulée en septembre au Château d'Aulteribe (Sermentizon, Puy-de-Dôme). Objectif proposé aux participants : inventorier, lors de balades dans le site et en laboratoire et avec l'aide de naturalistes chevronnés et d'animateurs passionnés, les espèces animales et végétales présentes sur le site. Concerts, conférences et animations ont rythmé cette journée à l'occasion de laquelle des associations locales et les organisateurs ont présenté leurs activités. Parmi lesquels le Parc et les associations Fais et Ris et Passeurs de mots. Cet événement majeur en Auvergne a rassemblé quelque 500 visiteurs et permis d'identifier 463 espèces grâce aux nombreux inventaires menés tout au long de la journée.

Suivi des espèces remarquables

- Dans le cadre du Plan biodiversité du Parc pour l'amélioration des connaissances et le suivi des espèces patrimoniales ou à enjeux, les chargés de mission réalisent des observations ou des suivis dans les sites naturels dont ils animent les programmes d'actions. Un réseau d'observateurs coordonné par le Parc effectue également des relevés. Toutes les données recueillies sont intégrées dans plusieurs bases de données

(1) Office national des forêts
(2) L'anthropisation est le processus par lequel les populations humaines modifient ou transforment l'environnement naturel. (déforestation, élevage, urbanisation, activité industrielle...)
(3) Ses concepteurs se sont appuyés sur des outils de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Région Auvergne Rhône-Alpes
(4) Espace naturel sensible

dont celle du Parc - Géonature -, de la LPO (1) et du CBNMC (2). En 2025, ces observations ont principalement concerné les libellules, les papillons, les fourmis et les petites chouettes de montagne.

En fin d'année, Géonature rassemblait 83 800 observations dont un peu plus de 3 300 saisies en 2025. Ces données sont mises à la disposition du grand public sur le site Internet Biodiv'Livradois-Forez qui est géré par le Parc : <https://biodiversite.parc-livradois-forez.org/>

Au cours de l'été 2025, le Parc a réalisé, son premier inventaire des libellules présentes le long de la Dore, en partenariat avec le Groupe odonates Auvergne (GOA) et avec l'aide d'une stagiaire. Cette étude a été menée sur 36 transects (3) prospectés à deux reprises, à pied ou en canoë. 3 393 exuvies ont été récoltées (4) et 6 espèces ont été détectées avec des abondances très inégales. Ainsi, *Onychogomphus forcipatus* (*Onychogomphe* à pinces) est grandement majoritaire alors que les autres espèces sont beaucoup moins représentées. Au moins une nouvelle espèce a été détectée par rapport aux données disponibles auparavant : *Cordulegaster bidentata* (*cordulégastr*e bidenté). Les différents habitats présents à chaque transect ont été décrits afin de déceler d'éventuelles préférences de la part des larves d'odonates. En effet, la présence de certains taxons semble liée au faciès d'écoulement (5) de la rivière et au type de substrat du milieu.

Trame de vieux bois

Pour la préservation des habitats forestiers matures, le Parc conduit son programme Trame de vieux bois en Livradois-Forez qui mêle sensibilisation des acteurs locaux et actions de terrain.

Dix communes ont été accompagnées pour lancer les procédures d'acquisition de biens vacants et sans maître et 32 élus et agents



Gomphe à forceps
© Jean-Claude CORBEL

territoriaux ont participé à deux réunions dédiées aux enjeux et intérêts de ces acquisitions.

Deux journées de sensibilisation ont été organisées :

- 19 gestionnaires forestiers ont participé à une journée consacrée aux liens entre flore, habitats et pratiques sylvicoles ;
- 25 propriétaires forestiers ont participé à une journée sur enjeux des écosystèmes et des sols forestiers.

Un article publié en janvier par l'Echo du Parc Livradois-Forez (blog) a présenté, à l'intention des propriétaires sylviculteurs, le dispositif d'accompagnement gratuit pour délimiter un îlot de libre évolution forestière au sein de leurs forêts.

Afin d'étendre la trame de vieux bois en Livradois-Forez, 13 îlots de libre évolution en forêt privée ont été marqués, soit 14,3 hectares.

Le Parc a conçu et édité, à l'intention des propriétaires et gestionnaires forestier, un cahier technique intitulé Les habitats forestiers face aux dépérissements – Concilier préservation des habitats et production forestière.

- (1) Ligue pour la protection des oiseaux
- (2) Conservatoire botanique national du Massif central
- (3) Ligne virtuelle que l'on suit pour étudier un phénomène et le long de laquelle on effectue des mesures.
- (4) Enveloppe quittée par un animal lors de sa mue.
- (5) On nomme faciès d'écoulement les différents types d'écoulements qui caractérisent un cours d'eau : rapides, plats, radiers ou mouilles.



Gros sapin © Jean-Claude CORBEL

Déploiement et partage d'outils de connaissances naturalistes - Inventaire fourmis

- En 2025, l'étude des sous-familles des Formicidés - fourmis - s'est poursuivie avec l'identification de 8 478 individus, appartenant à 4 sous-familles, 14 genres et au moins 52 espèces représentant 23% de la myrmécofaune française (1). La richesse spécifique par site variait de 6 à 19 espèces avec les pièges Barber (2) et de 9 à 17 espèces avec les pièges Malaise (3). Pour 7 espèces - principalement des espèces arboricoles ou hypogées (4)- un seul individu a été observé. La richesse totale du Livradois-Forez étant estimée par cette étude à 61 ± 11 espèces (Barber) et 36 ± 4 espèces (Malaise) on peut penser que cette étude a permis de documenter environ 85 % de la myrmécofaune potentielle de ce territoire.
- Ces écarts reflètent la complémentarité des méthodes et l'hétérogénéité des habitats. Les espèces les plus fréquentes sont *Myrmica ruginodis* (présente dans 19 sites sur 23), *Formica lemani* (13 sites), *Lasius emarginatus* – qui à elles trois regroupent 55 % des individus collectés -, *Lasius fuliginosus* (17 sites), *Lasius platythorax* (14 sites), *Myrmica scabrinodis* (14 sites) et *Lasius niger* (13 sites).
- Le volet sensibilisation initié en 2024 a été renforcé en 2025. A partir du programme de science participative dans le cadre duquel 26 ambassadeurs nature ont recensé, en 2024, 95 dômes de fourmis rousses (voir plus loin), une stagiaire a étudié les fourmis rousses du genre *Formica*. Son travail a montré que le volume des dômes dépend de l'espèce et du peuplement forestier : *Formica polyctena* produit les dômes les plus volumineux, notamment grâce à des colonies polygynes (plusieurs reines) et/ou polydomiques ; les peuplements de conifères abritent les dômes les plus grands.
- Un dossier pédagogique a été réalisé et partagé grâce aux outils de communication du Parc (disponible sur le site Internet).
- Le Parc a acquis 8 photos de fourmis pour illustrer les documents qu'il édite suite à ces 2 années d'étude : livrets pédagogiques, Bilan annuel, diaporama, etc.

Construire une stratégie espèces

- Le Parc a poursuivi, avec l'appui d'experts et de partenaires, la préparation de sa stratégie pour les espèces remarquables du Livradois-Forez lancée en 2024 dans la perspective de sa nouvelle Charte (2026-2041). Ce document constituera un guide d'aide à la décision
 - pour définir les futurs programmes d'intervention sur la faune, la flore et la fonge,

- pour l'amélioration des connaissances (études) et la réalisation de suivis ;
- pour la conception et la mise en œuvre de programmes visant le maintien des habitats naturels et de certaines populations d'espèces ;
- pour l'information et la vulgarisation des connaissances et des démarches entreprises en faveur des espèces.

Dans un premier temps, les données disponibles ont été regroupées afin d'établir des listes actualisées des espèces présentes en Livradois-Forez selon les différents groupes (flore, mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles, araignées, mollusques, insectes...). La deuxième phase a permis de définir un niveau de priorisation des espèces selon leur degré de vulnérabilité et le degré de responsabilité du territoire pour leur protection. Puis sera effectuée une synthèse des diagnostics avant la co-construction, avec les partenaires du Parc et les acteurs concernés, d'une stratégie de préservation des espèces du Livradois-Forez qui guidera les futurs programmes d'intervention de 2026 à 2041.



Formica Sp. © Maëlle PEREZ

- (1) La myrmécofaune désigne l'ensemble des espèces de fourmis d'un milieu, d'un pays, d'un continent.
- (2) Récipient à parois lisses enfoncé dans le sol et dont l'ouverture affleure au niveau du sol. Le fond du piège peut être rempli d'un liquide pour éviter que les animaux s'échappent et les conserver dans le piège
- (3) Structure en tissu, de type moustiquaire, dressée dans le milieu naturel pour intercepter des insectes.
- (4) Est hypogée (faune et flore) ce qui vit, se développe sous la surface de la terre.



Livret Voyage chez les fourmis © Parc Livradois-Forez

Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

Espèces animales protégées

Pie-grièche grise

- Début 2025, la LPO Auvergne-Rhône-Apes, a organisé, en collaboration avec le Parc, les premières rencontres régionales sur les pies grièches qui ont rassemblé, en plaine d'Ambert, 60 personnes qui œuvrent à l'étude et pour la préservation de ces espèces sentinelles inféodées aux milieux ouverts prairiaux et arborés qui sont de plus en plus rares. Le groupe des pies grièches compte 5 espèces qui bénéficient d'un Plan national d'actions pour leur sauvegarde. Parmi ces espèces, se trouve la rare Pie grièche grise dont le Massif central héberge les principaux noyaux de population. Présente en plaine d'Ambert, elle a occupé l'essentiel du temps de ces rencontres dont l'objectif était de favoriser les échanges d'expériences. Au programme :
 - le nouveau Plan national d'actions en faveur des pies grièches (2025-2034),
 - le suivi de la reproduction de l'espèce en plaine d'Ambert par le groupe local de la LPO
 - les actions menées pour sensibiliser les communes de la plaine d'Ambert à la gestion des haies et pour impliquer des agriculteurs dans la préservation des pies grièches via le label Paysans de nature ou les MAEC (1) proposées, depuis 2024, dans la cadre du PAEC (2) Plaine d'Ambert porté par le Parc, le. Pour mieux appréhender ce sujet, les participants aux rencontres ont été conviés à une sortie sur le terrain dans le secteur de Marsac-en-Livradois.

- Les MAEC sont destinées à permettre le maintien et l'amélioration du bocage, le maintien des prairies à flore diversifiée et la préservation des prairies humides en définissant des pratiques agricoles dans un plan de gestion. Par exemple, les périodes de pâturage et/ou de fauche, la limitation de la fertilisation, la mise en défens de certaines zones sensibles. En 2024 - deuxième et dernière année de contractualisation -, 15 contrats ont été signés pour un total de 198 hectares de prairies permanentes et 43 km de linéaire de haies avec une enveloppe d'aides pour les agriculteurs de 233 500 euros sur 5 ans.

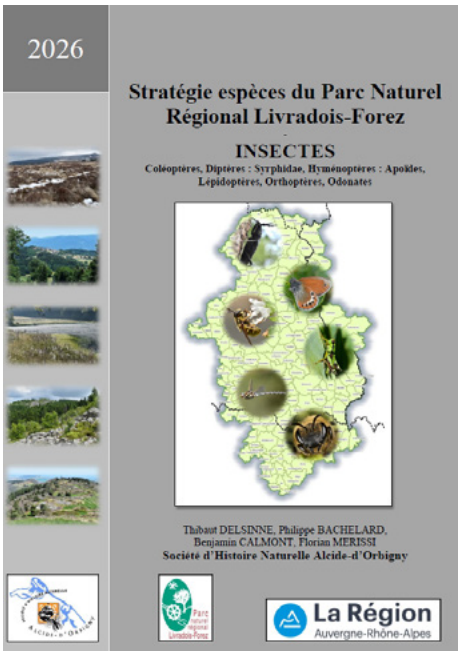
Chauves-souris

- Depuis plusieurs années, le Parc et l'association Chauve-Souris Auvergne organisent, fin janvier, une journée de comptage des chauves-souris dans les gîtes d'hibernation connus situés au centre du Livradois-Forez, en particulier dans une zone comprise entre Auzelles à l'ouest, Saint-Pierre-la-Bourlhonne à l'est et Vollore-Ville au nord (Puy-de-Dôme). Ces gîtes sont principalement des cavités : anciennes galeries d'exploration ou d'exploitation minière, caves d'habitation ou d'affinage. Certaines espèces hibernent dans des arbres, dans des tunnels, sous les voûtes de ponts... Les chauves-souris utilisent généralement un réseau de gîtes et se déplacent de l'un à l'autre durant la

(1) Mesures agro-environnementales et climatiques
(2) Projet agro-environnemental et climatique



Themnothorax unifasciatus © Thibaut Delsinnes



Préparation de la stratégie pour les espèces remarquables du Livradois-Forez



Ripisylve engagée en MAEC © Parc Livradois-Forez



Petit Rhinolophe © Mathieu Ausanneau

période d'hibernation. Plus les températures sont froides, plus elles restent profondément abritées dans une galerie où les variations sont moins importantes. Plusieurs espèces peuvent cohabiter dans la même galerie. Même si le suivi réalisé n'est pas exhaustif – de nombreux gîtes demeurant inconnus –, il permet de mesurer l'évolution de la population. Au cours des dernières années, le nombre de chauves-souris comptabilisées et celui des espèces sont restés globalement stables. Dans les 12 gîtes prospectés en 2025, 8 espèces différentes ont été repérées et 265 chauves-souris comptabilisées dont 234 petits rhinolophes. Le retour de la colonie de Petit Rhinolophe dans la crypte d'une église où elle n'était plus en 2024 a été un soulagement. Les autres espèces observées sont les suivantes : Grand Rhinolophe, Murin de Daubenton, Murin à moustaches/de Brandt/Alcathoe, Oreillard sp., Grand Murin, Murin de Natterer, Barbastelle.

- A l'initiative du Parc et en partenariat avec les communes et les habitants, des actions concrètes émergent en Livradois-Forez pour redonner sa place à l'obscurité et protéger ainsi les chauves-souris qui sont des alliées précieuses des écosystèmes :

- cartographie de la pollution lumineuse pour cibler les zones à enjeux ;
- accompagnement des communes pour la réalisation de diagnostics participatifs de leur éclairage public en vue de son optimisation (réduction de la durée ou de l'intensité de l'éclairage, modification des supports, suppression de points lumineux, par exemples).
- diffusion du guide [Vivre avec l'obscurité](#) pour aider à repenser l'éclairage public
- balades nocturnes et conférences.

- Au sein du réseau Ipamac (1), le Parc participe à des échanges d'expériences, à la création d'outils mutualisés et à des campagnes communes pour renforcer l'impact des actions locales.

Filière ovine et prédation

- Le Livradois-Forez est concerné par la progression du loup en France : il se situe sur le front de colonisation. En conséquence, un technicien du Parc participe aux réunions organisées par les services de l'Etat.
- Afin d'anticiper le potentiel retour du loup et d'accompagner au mieux les éleveurs, le Parc a mené ou prévu différentes actions d'information et de sensibilisation. En 2025, il a organisé, à l'intention des acteurs du tourisme et de l'environnement, une demi-journée d'information sur les chiens de protection des troupeaux. Riche d'enseignements et d'échanges sur la nécessité de concilier les activités de loisirs,

de tourisme et d'élevage, cette expérience sera renouvelée en 2026.

- La signalétique pastorale mise en place dans le cadre du Plan pastoral territorial Livradois-Forez comprend des informations sur les chiens de protection des troupeaux.



(1) Inter-Parcs Massif central

Sites Natura 2000

- Natura 2000 est un outil européen pour une préservation de la biodiversité qui tient compte des activités humaines en mettant en place des modes de gestion adaptés. Parmi les 1 756 sites Natura 2000 de France, 25 sont situés, en totalité ou en partie, dans le périmètre du Parc. Depuis le 1er janvier 2024, celui-ci assure l'animation et la gestion de 15 d'entre eux. Pour cela, il mobilise ses compétences internes (une équipe dédiée de 4 animateurs) et celles de prestataires. Cette mission permanente comprend :

- l'information sur le dispositif et les outils disponibles ;
- la réalisation de diagnostics ;
- la concertation avec des acteurs locaux qui peut se traduire par la signature de chartes et de contrats Natura 2000 ;
- des actions de communication et de sensibilisation sur les enjeux Natura 2000 : projets pédagogiques pour les scolaires, conférences pour le grand public, visites de terrain, édition de supports de communication ;
- des études et des suivis scientifiques pour évaluer l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire et l'efficacité des actions menées afin d'ajuster et de prioriser les

(1) Conservatoire botanique national du Massif Central
(2) Mesures agroenvironnementales et climatiques



Retour des troupeaux au col du Béal © Guillaume MOIRON

mesures de gestion si besoin ;

- un suivi des politiques publiques pour veiller à leur cohérence et un appui aux projets soumis à évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

- Un espace du site internet du Parc est dédiée au dispositif Natura 2000 et aux sites Natura 2000 du Livradois-Forez : [Sites Natura 2000 – Parc naturel régional Livradois-Forez \(parc-livradois-forez.org\)](#)

Monts du Forez

- Le site Natura 2000 des monts du Forez (5 555 ha), qui s'étend sur la partie puydômoise des Hautes Chaumes du Forez culminant à 1 634 m, est composé de milieux pastoraux (landes, fumades et pelouses) et de milieux humides (tourbières, mégaphorbiaies et cours d'eau) entourés de forêts où les sapins et les hêtres sont majoritaires. Ces milieux ont été façonnés par les pratiques agricoles et forestières. L'objectif assigné à ce site Natura 2000 est de concilier celles-ci et les autres usages avec le maintien de cette richesse écologique.
- Depuis 2022, le Parc accompagne la commune de Saint-Pierre-la-Bourlhonne dans son projet de reconquête d'estives et d'ouverture paysagère dans le secteur du col du Béal. En 2025, d'anciennes plantations d'Epicéas ont été réensemencées en prairie et des aménagements pour les troupeaux (clôtures et points d'abreuvement) ont été réalisés.
- Les animateurs ont été sollicités par un propriétaire privé souhaitant engager ses parcelles forestières dans une charte Natura 2000. Cette démarche volontaire a permis de préserver 5,70 ha de hêtraie.
- Après plusieurs années d'animation, une solution a enfin été trouvée pour envisager la restauration de la tourbière de la Tuile (commune de Saint-Anthème). Ce site de 55 ha a été acheté en mai 2025 par la Caisse des dépôts et consignations biodiversité qui va mettre en œuvre un nouvel outil pour la restauration de la nature : le Site naturel de compensation restauration et renaturation

(SNCRR). Des travaux ambitieux pour la restauration des tourbières (bouchage de 2,6 km de drains) et des zones forestières attenantes vont être programmés à partir de 2027. Le Parc accompagne ce projet.

- Une animation grand public sur la biodiversité des Hautes Chaumes a été organisée au col du Béal. Les élèves de l'école primaire du Brousse ont participé à une sortie pédagogique, également au col du Béal.

Plaine des Varennes

- Une mosaïque de milieux alluviaux et bocagers d'intérêt communautaire incluant des dunes continentales - uniques à l'échelle régionale -, des prairies humides et de fauche ainsi que des mares et étangs accueillant une biodiversité remarquable constituent le site Natura 2000 de la plaine des Varennes (Puy-de-Dôme).
- En 2025, les actions ont principalement concerné la préservation des milieux ouverts, en particulier les dunes continentales des Girauds-Faures, secteur emblématique et sensible du site. Leur gestion repose sur l'éco-pâturage, solution adaptée en l'absence d'exploitant agricole, complétée par des interventions manuelles ciblées - réalisées avec des élèves du lycée forestier de Noirétable (Loire) - afin de limiter l'enfrichement et de maintenir les pelouses à corynéphores.
- L'année a également été marquée par un important travail de concertation et de veille pour une articulation efficace entre le dispositif Natura 2000 et les autres outils de protection déployés sur ce site. Ceci concerne notamment l'arrêté préfectoral de protection de biotope qui s'applique au secteur des étangs de la Molière et du bois de la Mûre qui est un noyau régional majeur pour le Sonneur à ventre jaune (crapaud). Est également concerné le projet de classement en Espace naturel sensible d'initiative locale des dunes des Girauds-Faures qui sont inscrites dans la Stratégie nationale pour les aires protégées.
- Le suivi pluriannuel du Sonneur à ventre

(1) Caisse des dépôts et consignations



Dunes Girauds-Faures © Parc Livradois-Forez

jaune dans le secteur des étangs de la Molière confirme son importance stratégique pour la conservation de l'espèce et la nécessité de maintenir des habitats aquatiques fonctionnels dans le contexte du changement climatique.

- Les animateurs ont poursuivi l'accompagnement des projets soumis à évaluation d'incidences.
- Des actions de sensibilisation ont été menées auprès des élus, des acteurs locaux et du grand public. Dans le cadre du festival Couleur automne organisé à Orléat, l'animation proposée par l'association Fais et Ris a permis de sensibiliser une centaine de personnes (90% adultes et 10% enfants)

Complexe minier de la vallée de la Senouire

- Ce site Natura 2000 de Haute-Loire (2 181 ha) inclut un réseau de galeries minières dont certaines abritent des chauves-souris (chiroptères) en hibernation et une mosaïque d'habitats qui leur sont favorables (forêts, prairies, pelouses, rivières...).
- En 2025, l'animation a été renforcée pour insister sur la préservation des habitats forestiers et des chiroptères qui sont au cœur



Vallée de la Senouire
© Parc Livradois-Forez

des enjeux de conservation du site.

- Le suivi des gîtes estivaux, réalisé par Chauve-Souris Auvergne, confirme l'importance majeure du site et la nécessité de maintenir un suivi annuel.
- Afin de poser les bases d'une gestion forestière adaptée aux enjeux Natura 2000, un groupe de travail partenarial comprenant le CBNMC, le CEN (1), le CNPF (2), les DDT (3), la DRAAF (4), la DREAL (5), l'ONF et le Parc a été créé. Pour accompagner l'appropriation des enjeux par les propriétaires forestiers, les gestionnaires et les élus et préparer le déploiement de futurs contrats « bois sénescents », une fiche technique intitulée Gestion forestière et biodiversité a été élaborée par ce groupe de travail et diffusée.
- Le projet EleVE 3, qui vise à réduire l'impact des traitements antiparasitaires des troupeaux sur les insectes coprophages – qui constituent une ressource alimentaire pour les chiroptères –, n'a pas abouti en 2025 en raison de la faible mobilisation des vétérinaires et de l'absence d'élevages volontaires.
- Les animateurs ont poursuivi leurs missions de suivi des travaux forestiers et miniers, d'accompagnement de projets contractuels et fonciers (charte Natura 2000, ORE (6) pour la carrière de Sainte-Marguerite) et de sensibilisation des acteurs locaux.

Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennnes

- Le complexe tourbeux de Virennnes (commune du Monestier, Puy-de-Dôme) est la plus grande des tourbières du Haut-Livradois et aussi la plus riche en habitats naturels d'intérêt communautaire. Sa connaissance et sa protection constituent la raison d'être de ce site Natura 2000 (149 ha).
- Au cours d'un stage de 3 mois, un étudiant en Master 1 Gestion de l'environnement a travaillé à l'amélioration des connaissances

- (1) Conservatoire des espaces naturels
- (2) Centre national de la propriété forestière
- (3) Direction départementale des territoires
- (4) Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- (5) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- (6) Obligation réelle environnementale



Tourbière de Virennnes
© Parc Livradois-Forez

sur le fonctionnement hydrologique de ce complexe tourbeux et au repérage des émergences d'eau. Ce stage a débouché sur des perspectives d'actions et de suivis complémentaires. A l'occasion d'une sortie sur place, il a présenté son rapport aux habitants et propriétaires du hameau de Virennnes.

Auzelles

- Ce petit site Natura 2000 (12 ha) (Auzelles, Puy-de-Dôme) comprend une ancienne mine de plomb argentifère qui abrite des chauves-souris (Petit Rhinolophe) en transit entre leurs gîtes d'hibernation et leurs gîtes de reproduction.
- Le BRGM (1), mandaté par la DREAL, mène un projet de réhabilitation de l'ancien terril. Après l'obtention des différentes autorisations réglementaires (notamment au titre de la loi sur l'Eau et de la réglementation appliquée aux espèces protégées), les zones de chantier ont été préparées et des parcelles-test de végétalisation ont été mises en place.



Chantier de réhabilitation de l'ancien terril © Parc Livradois-Forez



Bassin de décantation - cavité minière
© Parc Livradois-Forez

Cavité minière de la Pause

- Une galerie minière issue d'un sondage de prospection où hibernent des chauves-souris et le territoire de chasse de celles-ci (rivière, corridors forestiers, prairies alentours et lac d'Aubusson d'Auvergne) constituent ce site Natura 2000 de 262 ha (Puy-de-Dôme).
- L'animatrice suit la mise en œuvre du plan de gestion des espaces autour du lac d'Aubusson porté par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne. En 2025, des aménagements favorables au Sonneur à ventre jaune ont été réalisés, notamment le creusement d'un bassin de décantation afin de limiter les arrivées de sable dans les mares où vit ce crapaud. Cette réalisation est importante car un suivi de cette espèce a révélé une situation préoccupante du fait de la disparition de ses habitats.
- En juin, un naturaliste de la SHNAO (2) a proposé au grand public une découverte des papillons autour du lac d'Aubusson d'Auvergne (17 personnes y ont participé).

Dore et affluents

- De Saint-Gervais-sous-Meymont à Thiers (Puy-de-Dôme), ce site Natura 2000 de 4 299 ha le long de 242 km de la Dore et de ses affluents est composé de plusieurs secteurs de forêt alluviale - habitat naturel inscrit à l'annexe I de la directive Habitats - et abrite des espèces inscrites à l'annexe II de cette même directive dont l'Ecrevisse à pattes blanches, le Saumon Atlantique, la Lamproie marine, la Lamproie de Planer ou encore la Loutre.
- Un contrat Natura 2000 a été préparé avec la commune d'Augerolles afin de financer des travaux d'amélioration d'une piste forestière et de franchissement de la Pale - affluent du Couzon - pour améliorer la qualité de ce ruisseau. En effet, il se produit, notamment à l'occasion de chantiers d'exploitation forestière, de nombreux ruissellements chargés de sédiments qui contribuent au

(1) Bureau de recherches géologiques et minières

(2) Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny

(1) Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant



Sortie grand public animée par Pose sauvage - site Natura 2000 Dore et Affluents
© Parc Livradois-Forez



Animation Moule perlière - site Natura 2000 de l'Ance du Nord et de l'Arzon
© Parc Livradois-Forez



Prélèvement des glochidies - site Natura 2000 Rivières à moules perlières du bassin de la Dolore
© Parc Livradois-Forez



Piezomètre - tourbière du Mont-Bar © G. MOIRON

colmatage du cours d'eau, entraînant une asphyxie du lit défavorable à de nombreuses espèces aquatiques. Ce contrat a été accepté par la Région.

- Les animateurs ont été sollicités à propos de plusieurs projets (d'aménagements, de manifestations sportives...) nécessitant la rédaction d'autant d'évaluations d'incidences Natura 2000.
- En automne, trois sorties grand public ont été organisées et animées par Pose sauvage. Les participants aux deux premières étaient invités à porter, grâce à la photographie, un regard neuf sur les espèces et habitats de la Dore. La troisième proposait de découvrir « la vie secrète des rivières » à l'occasion l'édition par le Parc du nouveau « poster rivières ». Au total, une trentaine de personnes ont participé à ces sorties.

Rivières à Moules perlières de l'Ance du Nord et de l'Arzon

- Ce site Natura 2000 concerne une bande de 10 mètres de part et d'autre des cours de l'Ance nord et de l'Arzon (Loire, Haute-Loire et Puy-de-Dôme) soit une longueur de 150 km. Il a pour objet la préservation de la Moule perlière, espèce menacée qui a besoin d'une eau de très bonne qualité et est classée en « danger critique d'extinction » en Europe. Même si la population de l'Ance du Nord est l'une des plus importantes d'Auvergne avec près de 2 800 individus, ses effectifs sont en forte régression et les juvéniles sont quasi-absents. Une étude menée en 2021 a identifié plusieurs causes possibles de cette situation, principalement le colmatage et l'instabilité sédimentaire des cours d'eau. Les variations paysagères, telles l'occupation du sol et la pente, influencent la dynamique hydro-morphologique des cours d'eau et peuvent en fine expliquer la présence ou l'absence de l'espèce.

- L'animateur du site veille à la cohérence du document d'objectifs avec le Plan national d'actions pour la Moule perlière et sa déclinaison régionale. Il participe également au suivi des différentes politiques publiques qui agissent sur la qualité de l'eau.
- En 2025, le Parc a accompagné un projet d'aménagement soumis à évaluation d'incidences : la remise en eau des installations d'un ancien moulin afin de créer une mare favorable à la biodiversité.
- Deux animations ont été organisées :
 - une balade et la lecture d'un conte sur la fée de l'Ance proposée aux familles ;
 - une visite commentée le long de l'Arzon à la découverte de l'habitat de la Moule perlière suivie d'échanges avec un spécialiste des mollusques d'eau douce. Une quinzaine de personnes ont bénéficié de ces animations.

Rivières à moules perlières du bassin de la Dolore

- Créé en raison, notamment, de la présence de la Moule perlière, ce site Natura 2000 est constitué d'une bande de quelques mètres de large de part et d'autre des cours d'eau du bassin de la Dolore (80 kilomètres). Soit une surface totale de 361 hectares répartis entre 13 communes du Puy-de-Dôme.
- Afin de soutenir la population de Moule perlière dans les années à venir, un projet à long terme de mise en élevage de la souche de la Dolore a été lancé.
- Un inventaire des Moules perlières a été réalisé dans plusieurs secteurs de la Dolore en 2025. Les populations de Damier de la Succise et, plus généralement, les enjeux concernant les lépidoptères (1) ont été étudiés.
- La commune de Fournols ayant signé un contrat Natura 2000 pour la construction d'un pont sur le cours principal de la Dolore (lieu-dit Le Péaghier) afin de préserver le milieu - notamment la Moule perlière -

(1) Ordre d'insectes dont la forme adulte (ou imago) est communément appelée papillon, la larve chenille et la nymphe chrysalide.

des impacts négatifs d'un gué (turbidité, colmatage...), l'animateur du site l'a accompagnée pour la mise en œuvre de ce projet.

- L'évaluation des incidences et le suivi de plusieurs projets ont été réalisés : notamment des coupes forestières, la mise en conformité du plan d'eau de Fournols et la construction d'une station d'épuration par la Société fromagère du Livradois (Fournols).
- Dans le cadre d'un projet pédagogique, les élèves des écoles de Saint-Germain-l'Herm et de Fournols ont été sensibilisés par une animatrice nature aux enjeux des milieux aquatiques.

Rivières à écrevisses à pattes blanches des vallées du Cé et de l'Auzon

- Le périmètre de ce site Natura 2000 est défini par une bande de 10 m de part et d'autre du Cé, de l'Auzon et de leurs affluents, soit 120 kilomètres de linéaire et une superficie de 240,5 ha répartis entre 14 communes de Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.
- L'élaboration et la rédaction du Document d'objectifs ont débuté en 2025. Avec comme préalables plusieurs études des habitats naturels et des espèces organisées et suivies par l'animateur de ce site : cartographie des habitats naturels, inventaire des Ecrevisses à pattes blanches, étude des chauves-souris, caractérisation de l'éventuelle pollution aux métaux lourds par une ancienne mine, inventaire des odonates, recherche de la Loutre d'Europe. Afin de favoriser la concertation locale, le Comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises. Lors des deux dernières réunions, une sortie pilotée par l'association Pose sauvage a permis de sensibiliser ses membres aux enjeux des

population d'Ecrevisses à pattes blanches et de chirotières.

Mont-Bar

- Situé à l'extrémité sud du territoire du Parc (commune d'Allègre, Haute-Loire), ce site Natura 2000 (21 ha d'un seul tenant) se caractérise par un cône volcanique récent de type strombolien dont le cratère est occupé par une tourbière qui est peuplée de magnocariçaies (végétation de grandes laïches). Ce milieu, qui constitue une particularité à l'échelle européenne, est en forte régression au profit d'un marais de transition et d'un haut-marais. Il abrite en outre plusieurs autres habitats d'intérêt communautaire de moyenne montagne, notamment des hêtraies et hêtraies-sapinières.
- Depuis 2001, les niveaux d'eau dans la tourbière sont suivis chaque année avec 3 piézomètres munis de sondes automatiques et réalisant un relevé toutes les 30 mn. Ce matériel ne fonctionnant plus, une réflexion sur son remplacement et sur la méthodologie à adopter a été menée en 2025. Le nouveau dispositif sera installé en 2026.
- Des échanges avec les principaux partenaires du Parc et des experts ont permis de définir une stratégie pour la restauration de la tourbière (bouchage du drain). Pour cela, une analyse fine des données hydrologiques et un suivi des bryophytes (1) seront réalisés en 2026.
- Sollicité une nouvelle fois par les organisateurs de la Rando'Stache (sensibilisation du public aux cancers masculins), le Parc a confié à un accompagnateur en moyenne montagne le soin de présenter aux participants (une soixantaine de personnes) ce site Natura 2000 et de ses enjeux.

(1) Groupe de plantes non vasculaires qui représentent l'une des premières étapes de l'évolution végétale sur terre.



Placette de suivi des habitats naturels sur la tourbière de la haute vallée de l'Etui © Guillaume MOIRON



Ophris insectifera, Puy de Pileyre © Parc Livradois-Forez

(i) Laps, Mirefleurs, Pignols, Saint-Babel, Saint-Maurice-es-Allier, Sallèdes, Vic-le-Comte, Yronde-et-Buron

Bois Noirs

- Ce site Natura 2000 de moyenne montagne (683,5 ha répartis entre 7 communes de l'Allier, de la Loire et du Puy-de-Dôme) est composé de plusieurs habitats naturels d'intérêt communautaire : vallées forestières (hêtraie), tourbières (de différents types : boisées, hautes actives, de transition, dégradées...), prairies humides. On y trouve également, ici ou là, des landes sèches et prairies maigres de fauche.
- En réponse à l'érosion de la biodiversité, l'Etat a élaboré sa Stratégie nationale pour les Aires protégées 2030 qui vise l'augmentation de la surface des espaces naturels sous protection forte (réserves naturelles, zones bénéficiant d'un arrêté préfectoral de protection etc). Dans ce cadre, une réflexion sur la vallée de la Credogne (commune de Saint-Victor-Montvianeix) a été confiée au CEN Auvergne. D'autres études concernent les forêts anciennes et matures de la vallée de l'Etui.
- En 2025, le Parc a émis plusieurs avis pour la prise en compte des enjeux de Natura 2000 pour différents projets. Notamment celui d'aménagement du puy de Montoncel (1 287 mètres, commune de Lavoine) porté par le Département de l'Allier. Les premières ébauches ont été présentées au Parc avant les études de conception et environnementales prévues en 2026.
- Le suivi des habitats naturels à partir d'un réseau de placettes, mis en place en 2001, a été mené en collaboration avec le CBNMC. Les premiers résultats montrent une relative stabilité depuis 2019 – année du dernier suivi - avec une tendance à l'assèchement

des tourbières. A l'avenir, les protocoles d'études seront adaptés afin de suivre plus particulièrement les sites tourbeux avec des indicateurs spécifiques, par exemple les mousses des tourbières.

Puys de Pileyre et Turluron

- Deux des nombreux puys volcaniques de la plaine de la Limagne, les puys de Pileyre et du Gros Turluron (Puy-de-Dôme), distants d'environ 4 km, sont unis dans ce site Natura 2000 de 79 ha répartis entre les communes de Billon, Chauriat et Vertaizon (Puy-de-Dôme). Ils se caractérisent par une mosaïque de pelouses sèches qui abritent des habitats et espèces patrimoniaux.
- En 2025, les actions du Parc ont porté sur la restauration et la préservation des pelouses sèches. La remise en pâturage d'une partie du puy de Pileyre a été effective au printemps. Des réflexions préparatoires se poursuivent en vue de la rédaction d'un contrat Natura 2000 pour la mise en place d'aménagements pastoraux sur le Gros Turluron.
- Le suivi des orchidées réalisé sur le puy de Pileyre permettra de connaître l'état de conservation des pelouses et ainsi d'évaluer l'efficacité des actions de gestion pour guider les interventions futures.
- Les enjeux de préservation des milieux, de compatibilité avec les usages et de gestion de la fréquentation ont été intégrés en amont de projets locaux (aménagements, valorisation de la fréquentation) dans le cadre d'une concertation avec les communes, le CEN Auvergne, les acteurs pastoraux et en coordination avec l'ENS puys de Mur et de Pileyre.

(1) ELaps, Mirefleurs, Pignols, Saint-Babel, Saint-Maurice-es-Allier, Sallèdes, Vic-le-Comte, Yronde-et-Buron



Parapente au puy Saint-Romain © Parc Livradois-Forez

Comté d'Auvergne et puy Saint-Romain

- Ce site Natura 2000, d'une superficie de 968 ha répartis entre 8 communes du Puy-de-Dôme(1), présente une diversité de milieux naturels d'intérêt communautaire. Il comprend notamment la forêt de la Comté, les ruisseaux de Pignols et de Sarsat qui sont favorables à l'Ecrevisse à pattes blanches et le puy Saint-Romain, relief volcanique emblématique abritant des pelouses sèches patrimoniales.
- L'accompagnement de la commune de Saint-Maurice-ès-Allier, dans le cadre du Plan pastoral territorial du Livradois-Forez, en vue de la remise en pâturage du plateau du puy Saint-Romain a constitué l'une des actions majeures de l'année 2025. Ce projet, préparé en concertation avec les usagers, vise à lutter contre la fermeture des milieux et à restaurer les pelouses sèches. Les travaux programmés seront finalisés début 2026 : broyage ciblé de végétaux, mise en place de clôtures, création d'un point d'abreuvement.
- Afin d'éviter tout impact des travaux pastoraux sur les pontes et nids de la Laineuse du prunellier (Eriogaster catax), des prospections ciblées de cette espèce de papillon protégée d'intérêt communautaire ont été menées en 2024 et 2025.
- De nouveaux contrats Natura 2000 sont en préparation, concernant en particulier les bois sénescents et la création et l'entretien de mares.
- Pour une meilleure prise en compte des enjeux écologiques de ce site Natura 2000, le Parc accompagne des projets soumis à une évaluation de leurs incidences et maintient un dialogue avec les collectivités et les usagers.
- L'animateur travaille en coordination avec les responsables d'autres politiques territoriales, notamment le Contrat territorial des Cinq Rivières et l'ENS de la forêt de la Comté.



Vallées et piémonts du nord Forez © Parc Livradois-Forez

Vallées et piémonts du nord Forez

- Avec des éboulis granitiques conséquents, de belles hêtraies à houx et des habitats tourbeux, ce site Natura 2000 (465 ha répartis entre les communes d'Olmet, de Sainte-Agathe et de Vollore-Ville, Puy-de-Dôme) est un secteur typique du piémont forézien. Il comprend notamment la forêt domaniale d'Ayguebonne qui abrite une tourbière et le Grun de Chignone.
- L'analyse des relevés des sondes piézométriques installées en 2024 dans la tourbière afin d'enregistrer les variations du niveau d'eau en sous-sol révèle d'importants décrochages de la nappe d'eau lors des épisodes de sécheresse. La tourbière est très sensible et son niveau d'eau peu soutenu.
- Un chantier de réouverture de la lande à myrtilles du communal du Roc (Sainte-Agathe) a été organisé afin de limiter l'implantation des ligneux.
- Le service Education à l'environnement et au développement durable de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a organisé, pour les élèves d'une classe de l'école primaire de Vollore-Ville, une présentation (2 demi-journées en 2024 puis 2 en 2025) du site Natura 2000 et de ses habitats (forêt, éboulis, tourbière).

Autres sites protégés

Réserve Naturelle Régionale du lac de Malaguet

- Depuis 2014, le Parc assure, dans le cadre d'une convention avec la Région, la gestion de la Réserve naturelle régionale (RNR) du lac de Malaguet (communes de Monlet, Sembadel et Félines – Haute-Loire) dont la biodiversité est exceptionnelle.
- Différentes actions sont menées pour protéger la faune et la flore, concilier cette



RNR du Lac de Malaguet © Parc Livradois-Forez

protection et les usages (agricoles, sylvicoles, de loisirs) et sensibiliser les visiteurs. Les terrains sont majoritairement propriété privée mais un sentier de découverte permet de faire le tour du lac en parcourant prairies et bois.

— Un écordeur a été recruté (de mi-mai à mi-octobre 2025) avec pour mission d'informer les visiteurs, de rappeler les bons comportements à adopter et de réaliser une veille naturaliste.

— Une association d'insertion a réalisé l'entretien des parcs de pâturage et débroussaillé le sentier.

— Des chevaux pâturent les prairies humides.

— L'activité de pêche à la mouche et d'hébergement a cessé après le départ des gérants.

— Le niveau d'eau du lac a été abaissé en fin d'été afin de permettre la reproduction des gazons amphibies protégés.

— Pour accompagner la Société Civile de Malaguet dans sa réflexion sur la mise aux normes du barrage, le Parc a porté une contrexpertise des études hydrologiques et hydrauliques précédemment réalisées. Le bureau d'étude recruté a proposé quatre scénarii de travaux.

— Plusieurs études naturalistes ont été réalisées : inventaire par la LPO de l'avifaune (nicheuse et en migration) fréquentant le lac ; suivi des amphibiens et des libellules. Les données recueillies sont des indicateurs précieux de l'état de conservation des milieux et permettent d'améliorer la gestion du site, notamment de la mare.

— Un programme varié de balades accompagnées a été proposé tout au long de l'été, dont certaines en partenariat avec le vélorail d'Allègre. Les participants ont notamment pu découvrir l'univers secret des pollinisateurs, les libellules et les araignées.

— Une conférence spectacle sur les amphibiens a été organisée à la librairie de La Chaise-Dieu.

— Les élèves de l'école de Sembadel ont pu profiter d'un projet pédagogique comprenant une journée de découverte du lac : aux côtés de Loulou la Loutre et Simon le Saumon, ils ont enrichi leurs connaissances sur la vie aquatique.

— Le Parc participe, avec la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, aux réflexions sur l'aménagement de l'ancienne gare de Malaguet située à proximité de la réserve.

— Un site Internet présente cette réserve naturelle et les actions qui y sont menées : <https://www.reservenaturellemalaguet.fr/>.

Espace naturel sensible de la vallée du Fossat

— Ancienne vallée glaciaire, la vallée du Fossat recèle une richesse écologique exceptionnelle liée à son contexte géomorphologique, à la diversité des milieux naturels et à la richesse des espèces. Elle est constituée de forêts anciennes d'enjeu régional ainsi que de milieux agro-pastoraux singuliers abritant de nombreuses raretés végétales et animales protégées. A l'initiative du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, ce site emblématique des monts du Forez - situé sur le territoire de la commune de Job, en zone



RNR du Lac de Malaguet © Parc Livradois-Forez

Natura 2000 et, en partie, en Site classé - est devenu un Espace naturel sensible et est une vitrine de la politique environnementale du Département qui est propriétaire de près de 130 ha sur les 440 qu'englobe cet ENS. Il a confié au Parc la mise en œuvre du plan de gestion 2022-2026.

— Dans les années 1960-1970, certaines parcelles du fond de vallée ont été plantées d'épicéas. Une coupe de restauration écologique de 2 parcelles appartenant au Département a été réalisée en 2024 et 2025 afin de retrouver un peuplement forestier plus naturel avec une sapinière hêtraie mélangée riche en biodiversité, des zones humides fonctionnelles (mégaphorbiaies) et des corridors écologiques de meilleure qualité. Cette initiative permet aussi d'améliorer la qualité de l'eau du ruisseau Le Vertolaye grâce au recul des résineux présents sur ses berges. L'ONF a conduit ce chantier de coupe par câble mât qui permet de ne pas impacter les sols : les arbres sont bûcheronnés manuellement et sortis entiers, tirés par un câble, en dehors des périodes de sensibilité de la faune. Ce type d'exploitation préserve les sols en évitant les passages répétés d'engins. De juillet à septembre 2025, 1 900 m3 de bois d'épicéa ont été sortis de ces parcelles.

— Dans le cadre du Plan biodiversité du Parc, du plan de gestion de cet ENS, de l'amélioration des connaissances et du suivi des espèces patrimoniales ou à enjeux, les techniciens du Parc réalisent des observations ou des suivis. En 2025, 489 données d'observation ont été récoltées grâce au suivi des pièges-photo et lors des tournées de surveillance du site :

- 139 données concernant 42 espèces d'oiseaux dont le Bouvreuil pivoine, le Taquet moiteux, la Bécasse des bois, la Bécassine des marais et la Caille des blés ;

- concernant la faune et la flore, 2 stations de Néotties nid d'oiseaux et une orchidée forestière ont été découvertes

- 279 données concernant des mammifères dont le Blaireau, le Chamois, le Chat forestier, le Muscardin et le Hérisson

L'analyse de l'enregistreur de chauves-souris a permis de contacter 18 espèces dont 17 observées à l'occasion de deux passages. Parmi celles-ci 7 sont nouvelles depuis le début de ce suivi en 2023 : la Grande noctule, le Petit rhinolophe, l'Oreillard roux, la Sérotine bicolore, le Vespère de Savi, le Murin à oreilles échancrées et le Murin de Daubenton. La présence de deux d'entre elles est notable : le Petit rhinolophe est rare en altitude et la Sérotine bicolore, observée de manière certaine lors du premier passage, chasse et gîte de préférence en altitude



Coupe de restauration écologique dans la Vallée du Fossat © Parc Livradois-Forez

mais est peu connue car peu étudiée dans le Massif central.

— Une soirée d'échanges avec les habitants et acteurs locaux organisée, en fin d'année à Job, a réuni 19 participants qui ont suivi avec intérêt une présentation du chantier de restauration écologique.

Espace naturel sensible des affleurements à serpentines de Saint-Préjet-Armandon

— L'ENS des Serpentes (commune de Saint-Préjet-Armandon, Haute-Loire) recèle des affleurements d'une roche ultrabasique, la serpentinite, riches en métaux toxiques (nickel, chrome, cobalt). Ce milieu accueille

une flore extrêmement rare, notamment deux petites fougères, la Notholène de Maranta et la Doradille de Silésie.

- En 2025, le Parc a piloté le suivi participatif estival des fougères serpenticoles auxquels sont associés, depuis 2021, les habitants et les conseillers municipaux.
- Pour veiller à la protection de ces fougères, le Parc a suivi les travaux d'entretien de la végétation sous les lignes haute-tension : les affleurements ont été matérialisés à l'aide de piquets pour faciliter leur repérage.

Lac de chaux à Bansat

- Le lac de chaux de Bansat (Puy-de-Dôme) est une étendue d'eau sur un sol très imperméable (argileux) dont le remplissage ne dépend que des précipitations. Ce qui en fait un milieu naturel rare en Auvergne. Afin d'œuvrer collectivement à sa préservation et à sa valorisation, la commune de Bansat, le Parc et la Fédération départementale des chasseurs ont signé, en 2022, une convention de gestion qui prévoit une répartition des rôles entre eux. Le Parc est essentiellement chargé de l'amélioration des connaissances des richesses naturelles du site et de la sensibilisation des habitants et des acteurs locaux, aux côtés de la municipalité.
- Le suivi de la Laineuse du prunellier réalisé depuis 2024 s'est poursuivi avec l'observation des nids et le comptage des chenilles. Le bilan sera dressé en 2026.
- Le Parc a réalisé, avec la Fédération des chasseurs, des supports de communication sur la biodiversité du site destinés au grand public.



ENS des Serpentes © Parc Livradois-Forez



Lac de chaux de Bansat © Parc Livradois-Forez

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

Développer de bonnes pratiques dans les activités de loisirs de pleine nature

Le Parc est sollicité en permanence par les préfectures de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme pour rendre des avis sur les manifestations déclarées sur la plateforme ad'hoc gérée par l'Etat. En 2025, 48 manifestations ont été étudiées dont 14 rassemblements d'engins motorisés.

Construire les paysages de demain

Construire une culture paysagère partagée

- Afin de diffuser une culture paysagère commune, le Parc a lancé, en 2025, l'élaboration d'un Carnet des paysages qui présentera les 12 unités paysagères du Livradois-Forez, les 18 structures paysagères emblématiques et les 15 objectifs de qualité paysagère de sa Charte 2026-2041. Un premier atelier a réuni, en novembre, une trentaine de techniciens du Parc et de ses partenaires qui ont échangé sur leur perception du paysage et les représentations des différentes unités et structures paysagères.
- A l'occasion de deux rencontres de l'Atelier du paysage et de deux événements organisés par la Maison de tourisme et le GRAIE (1), le Parc a organisé des « lectures de paysage », dispositif qui permet de sensibiliser élus,

techniciens et acteurs du territoire à la diversité des enjeux paysagers. Ces lectures ont abordé la prise en compte du paysage dans l'instruction des permis de construire, l'intégration du photovoltaïque en toiture, la valorisation des paysages par les



Réunion partenariale pour l'élaboration du Plan de Paysage de la Vallée du Madet © Parc Livradois-Forez



Lecture de paysage avec la Maison du Tourisme du Livradois-Forez - Augerolles © Parc Livradois-Forez

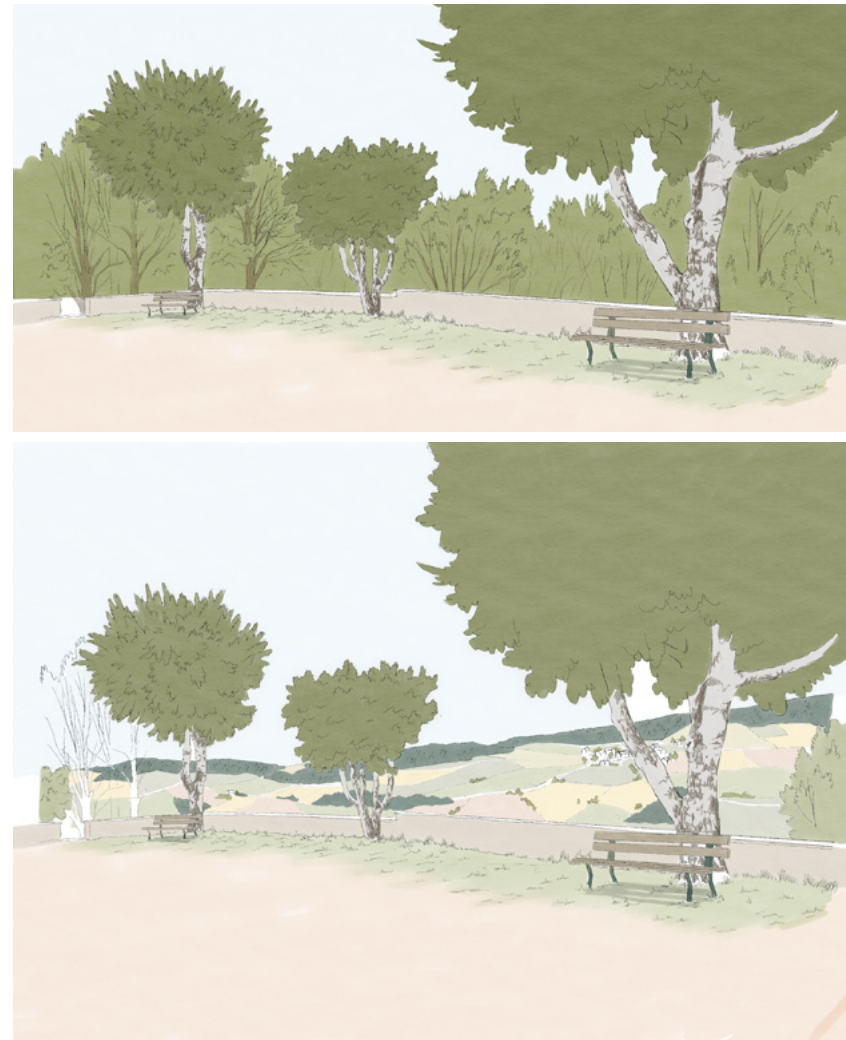
(1) Groupe de recherche, animation technique et information sur l'eau

prestataires touristiques ainsi que la place de l'eau dans les espaces publics.

- Avec le soutien du Parc, la commune de Frugières-le-Pin (Haute-Loire) a fait concevoir et réaliser 3 tables de lecture de paysage invitant les habitants et les randonneurs à observer la plaine de l'Allier et le Cézallier.
- Le Parc accompagne la Communauté de commune de Thiers Dore et Montagne pour l'aménagement, à Thiers, d'un belvédère d'où il sera possible de lire la géologie de la chaîne des Puys.

Protéger les sites et les espaces paysagers les plus emblématiques

- Dans le cadre de sa future Charte, le Parc engage une stratégie paysagère visant à mettre en valeur près de 80 sites d'intérêts paysagers du Livradois-Forez (vallons, cols, clairières, sites naturels, belvédères, routes-balcons). En 2025, durant un stage de 3 mois, une étudiante paysagiste a réalisé l'étude paysagère de 5 sites pilotes (clairière de Chambon-sur-Dolore, forêt domaniale d'Ayguebonne, filon de quartz du Rez-de-Sol, vallons du Cé et de l'Auzon et col de Baracuchet) : analyse des usages, des ambiances et des enjeux écologiques et identification de pistes d'actions pour l'aménagement et le ménagement paysager (aménagements légers, dispositifs de découverte, valorisation des points de vue) conciliant préservation des milieux et renforcement de l'attractivité paysagère du Livradois-Forez.
- Accompagnée par l'Atelier d'urbanisme, Billom Communauté, qui est lauréate de l'appel à projets de l'État Plan paysage, a lancé une démarche paysagère pour la vallée du Madet. Au-delà d'une démarche concertée d'aménagement, ce projet, qui concerne 7 communes (1), permettra de sensibiliser les acteurs locaux aux évolutions de ce site d'intérêts paysagers face au dérèglement climatique.



Bourg de Chambon-sur-Dolore © Parc Livradois-Forez

(1) Billom, Eglise-neuve-près-Billom, Espirat, Fayet-le-Château, Glaine-Montaigut, Montmorin et Reignat.

une cité patrimoniale a été organisée à Auzon (Haute-Loire). Les élus de cette Petite cité de caractère ont présenté les travaux de requalification des espaces publics de la ville basse : les accès au centre-bourg ont été repensés, le fonctionnement de la salle polyvalente communale a été amélioré et certaines zones ont été végétalisées. Ces réalisations sont une partie d'une requalification plus globale qui comprend également l'aménagement d'une voie douce pour les cycles et les piétons, la recomposition des lieux de stationnement, la mise aux normes des réseaux (eau potable et assainissement), l'enfouissement des réseaux aériens, l'amélioration de la qualité de la rivière Auzon et le remplacement des passerelles. 25 personnes, élus et techniciens, ont participé à ces échanges.

- L'édition d'une monographie du Parc sur le patrimoine bâti et de la revitalisation des centres-bourgs a été engagée en 2025. Ce livret d'une trentaine de pages sera à la fois une évaluation de l'action du Parc pour la période de la Charte 2011-2026 et une mise en perspective de ces enjeux pour la Charte à venir.

Valorisation patrimoniale du territoire

- La commune de Chambon-sur-Dolore (Puy-de-Dôme) a inauguré le Jardin de la Clémentine. Cet espace réaménagé situé au cœur du hameau de Malvieille met à l'honneur un enfant du pays, Vital Rodier, devenu frère Clément, auquel on attribue la création, en Algérie, de la clémentine, fruit hybride du mandarinier et du bigaradier. Ce lieu raconte l'épopée de la clémentine de manière simple et subtile. Au centre, une calade en forme de clémentine veille sur la source d'un ruisseau. Un banc de pierre marque l'emplacement de la maison natale de frère Clément. Les rosiers Clémentine plantés par les habitants illuminent le site de leur teinte orangée et tissent un lien vivant entre la mémoire et les usages actuels. L'aménagement, volontairement sobre, valorise des matériaux de proximité et des gestes collectifs : pierres issues des vieilles maisons, réemploi de matériaux, murs en pierre sèche, poteaux et planches offerts par les habitants.



Jardin de la Clémentine © Parc Livradois-Forez

Transmettre et investir les patrimoines d'hier et aujourd'hui

Sauvegarder et mettre en valeur le bâti remarquable

- Deux communes du Livradois-Forez, Châteldon et Sauxillanges (Puy-de-Dôme), ayant déposé leur candidature pour le label Petites cités de caractère, le Parc a participé à deux commissions d'homologation.
- Le Parc a accompagné la commune de Châteldon pour la mise en œuvre de son programme pluriannuel de travaux comprenant la mise en place d'une signalétique pour orienter les visiteurs et la réalisation d'un parcours touristique dans le bourg : pose de clous de jalonnement et de plaques patrimoniales sur des bâtiments remarquables.
- Une Rencontre de l'Atelier d'urbanisme intitulée Habiter



Signalétique Châteldon © Parc Livradois-Forez



Chantier du Jardin de la Clémentine © Louis Simonin

2

Un territoire de ressources au bénéfice des habitants

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

Le projet de Charte du Parc pour la période 2026-2041 réaffirme que la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau constitue un enjeu structurant pour le Livradois-Forez, en lien avec la préservation de la biodiversité et des milieux humides.

Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

SAGE Dore

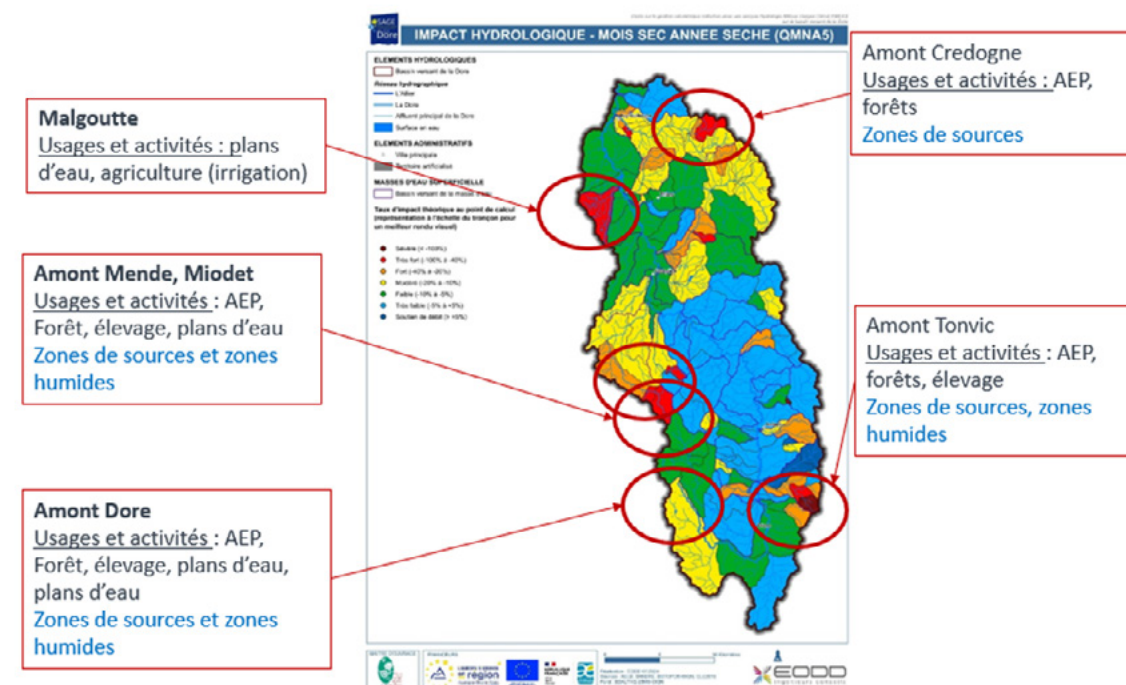
Étude HMUC

Pour réviser le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de la Dore et définir les moyens de le mettre en œuvre, la Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Dore, qui est en charge de la stratégie de planification à l'échelle de ce bassin versant, a engagé, à partir de 2023, une étude Hydrologie, Milieux, Usages, Climat (HMUC). Celle-ci concerne l'ensemble des masses d'eau souterraines et superficielles et prend en compte les données sur les masses d'eau de la Credogne, de la Durolle et du Dorson acquises en 2017. Elle permet de disposer d'un diagnostic précis pour redéfinir les enjeux de la gestion quantitative de l'eau dans le cadre de la future révision du Plan d'aménagement et de gestion Durable (PAGD) du SAGE Dore. Conduite par un bureau d'études, cette démarche se

terminera en mars 2026 par l'élaboration d'un programme d'actions dont la mise en œuvre sera discutée avec les acteurs concernés. Elle a été accompagnée par un professionnel de la concertation afin de mobiliser un maximum d'entre eux.

Pour l'exercice de ses compétences en matière de gestion du grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore (dont la compétence GEMAPI (1)) et pour assurer sa mission de maître d'ouvrage du Contrat territorial Dore, le Parc dispose désormais d'un cadre opérationnel pour conduire un programme d'actions adapté.

La phase préliminaire de cette étude a permis d'acquérir des connaissances et de mettre en place un suivi hydrologique et piézométrique : la moitié des sondes de suivi de l'hydrologie sont restées en place en 2025 afin de consolider ces données



Afin de restaurer localement une gestion équilibrée des ressources en eau, la CLE a acté, en juin 2025, le fait d'accorder une priorité d'intervention aux territoires déficitaires, aujourd'hui ou demain.

acquises et d'explorer d'autres masses d'eau au cours des années suivantes.

- Certains bassins versants voisins situés pour partie dans le périmètre du Parc ont également engagé des études HMUC.

Risques inondations

- Dans le cadre, à la fois, de l'exercice de sa compétence GEMAPI et de la gestion du SAGE Dore, le pôle Grand cycle de l'eau du Parc travaille sur le sujet des risques liés aux inondations. Il s'est rapproché de la DDT (2) du Puy-de-Dôme pour mutualiser les relevés de laisses de crues sur le bassin versant de la Dore. Cette opération consiste à repérer les traces que laissent les crues. Ces données permettent une reconstitution des événements utile à la révision du Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation (PPRNPI).
- Après une réflexion menée avec la DREAL (3) LACI (Loire-Allier-Cher-Indre), qui est chargée de poser des repères de crues sur l'ensemble du bassin Loire-Bretagne, il a été décidé d'installer, dans un premier temps, 3 repères de crues dans le territoire du SAGE.
- La CLE a décidé de développer la sensibilisation et donc l'information de la population sur le risque d'inondations (importance, fréquence, conséquences) et sur la réduction de la vulnérabilité (comportements à adopter lors d'un épisode de crue, mesures existantes...). Des panneaux d'information installés dans les communes les plus exposées aux inondations – par exemple le secteur aval de la Dore, la Dore moyenne et la Durolle – contribueront à améliorer les connaissances sur ce risque. Chacun sera accompagné d'un repère et d'une échelle de crues.

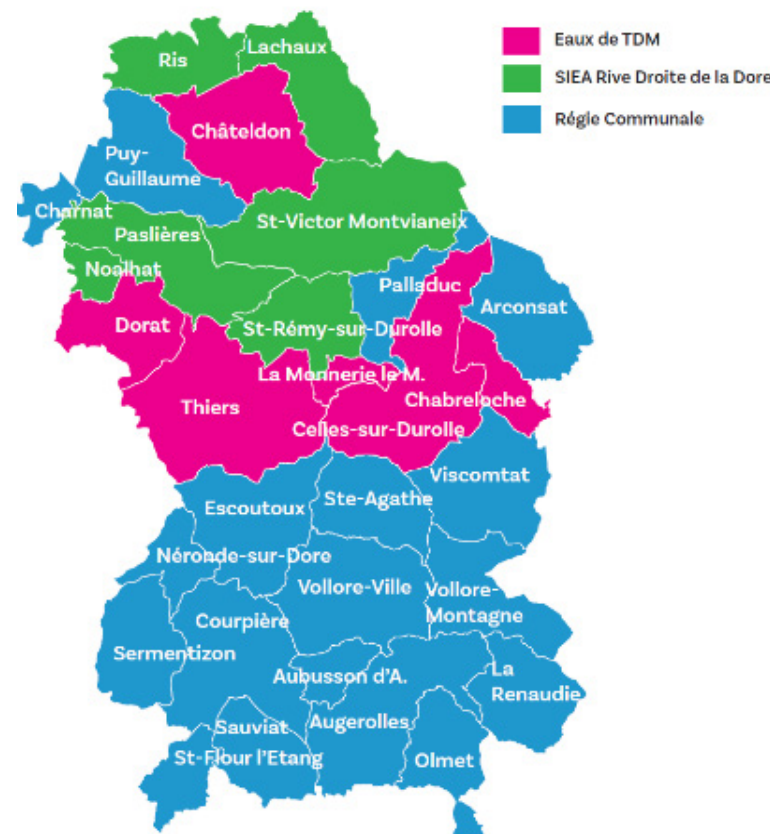
Gestion intégrée des eaux pluviales

Une mauvaise gestion des eaux pluviales peut avoir un impact négatif sur la qualité des milieux naturels, notamment aquatiques. Alors qu'une grande majorité des communes du Livradois-Forez exerce la compétence Eaux pluviales, le Parc les sensibilise à la nécessité d'une meilleure Gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) qui consiste à conserver et à infiltrer l'eau là où elle tombe, considérant la pluie comme une ressource plutôt que comme une contrainte. En s'appuyant sur les services écosystémiques rendus par le sol - infiltration naturelle, effet tampon, épuration des eaux, régulation thermique, soutien à la biodiversité locale - cette méthode réduit les risques de pollution et d'inondation. En 2025, les élus ont été invités à participer à une journée de sensibilisation au cours de laquelle le Parc et le GRAIE (4) ont présenté les clés d'une GIEP réussie, notamment en intégrant au mieux l'eau de pluie dans les projets d'aménagement. Exposés sur

des cas concrets, retours d'expériences et ateliers de mise en situation ont constitué cette rencontre. Les participants, une cinquantaine de personnes, ont en outre pu découvrir des outils pratiques et les financements mobilisables ainsi que les personnes-ressources à solliciter pour mettre en œuvre ces aménagements.

Assainissement collectif

- Pour maintenir et améliorer la qualité de l'eau sur le bassin versant de la Dore, il est nécessaire de réduire les pollutions domestiques. En 2025, un état des lieux des schémas d'assainissement, des zonages communaux et du fonctionnement des systèmes d'assainissement a été réalisé sur le territoire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.
- Une action du Contrat territorial a permis - de 2023 à 2025 - d'instituer une bonification de 5% des aides attribuées aux communes par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour des travaux d'assainissement qui améliorent la qualité des milieux aquatiques. Cette décision sera reconduite dans l'Accord de territoire 2026-2028.



Information et communication

- En juillet 2025, le Parc et ses partenaires ont organisé, à Dorat, une demi-journée d'information sur la restauration de la dynamique fluviale qui est l'enjeu principal pour l'amélioration de la qualité écologique de la Dore, notamment dans sa plaine alluviale aval, au titre de la Directive européenne cadre sur l'eau. Vingt-cinq personnes - membres du groupe de travail Dynamique fluviale de la Dore du SAGE mais aussi des habitants des bords de Dore - ont assisté à la présentation des résultats des dernières études sur le fonctionnement de la Dore et des actions réalisées, en cours et envisagées sur le bassin versant de la Dore. En effet, pour restaurer et préserver la dynamique fluviale de la Dore, le Parc fait réaliser, dans le cadre du SAGE et du Contrat territorial (voir ci-dessous), des travaux pour supprimer certaines contraintes physiques des cours d'eau telles que les seuils et les enrochements. Ces projets sont élaborés en concertation avec les acteurs locaux. Un temps d'échanges a clôturé cette journée.
- Depuis 2021, la cellule d'animation du SAGE Dore met à la disposition des habitants et acteurs du territoire un tableau de bord interactif : <https://sagedore.parc-livradoisforez.org/index.php>. Le consulter permet de connaître l'état des masses d'eau du bassin versant de la Dore et de suivre les actions menées. Un important travail de mise à jour des données est réalisé annuellement par la personne chargée du Développement numérique au Parc.

Contrat territorial Dore

- En 2025 était la dernière année du Contrat territorial du bassin versant de la Dore 2020-2025 qui était porté par le Parc et associait 10 autres maîtres d'ouvrage qui ont mené des actions pour améliorer la qualité écologique des masses d'eau. Au sein du pôle Gestion du grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore du Parc, 3 chargés de mission, 2 techniciens de rivière et les 4 agents d'entretien ont assuré l'animation de ce Contrat territorial et la mise en œuvre de son programme d'actions.
- La réalisation du bilan final du Contrat territorial du bassin versant de la Dore 2020-2025 a été confiée à un bureau d'études. [Le rapport d'activités 2025 est disponible ici.](#)

- À partir de 2026, la suite opérationnelle de ce contrat territorial sera assurée dans le cadre de l'Accord de territoire bassin versant de la Dore 2026-2028, dont la programmation d'actions - qui vise à nouveau l'amélioration de la qualité écologique des masses d'eau - a été élaborée par le Parc en 2025. Il bénéficie de subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du Département du Puy-de-Dôme. Cinq structures s'engagent pour ce programme aux côtés du Parc : les communautés de communes Ambert Livradois Forez et Thiers Dore et Montagne, le Syndicat des eaux de La Faye, la Fédération départementale de la pêche et de la protection du milieu aquatique du Puy-de-Dôme et le CEN Auvergne.
- Un certain nombre d'actions du Contrat territorial du bassin versant de la Dore se sont achevées en 2025 dont :

- pour l'hydromorphologie des cours d'eau, des travaux
 - o de maîtrise du piétinement bovin sur l'Espinasse et le Lilion (communes d'Aubusson d'Auvergne, d'Augerolles et de Nérondes-sur-Dore) ;
 - o de restauration morphologique du Vauziron (commune de Châteldon) et du Miodet (commune de Saint-Dier-d'Auvergne) ;
 - o de restauration de la ripisylve sur l'Espinasse, la Credogne et la Dore (commune d'Arlanc) ;
 - o de recul de résineux sur le Carcasse et son affluent le Bethonnat, source de la Dore (commune de Saint-Alyre-d'Arlanc),
- pour la dynamique fluviale de la Dore :
 - o des travaux pour reconnecter le lit majeur de la Dore (site de Chauttes) et supprimer des enrochements sur la Dore en aval de la commune de Dorat ;
 - o une étude réalisée par le CEN pour la gestion des espaces alluviaux de la Dore (commune de Noilhac) après achat de foncier par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;
- pour la restauration de zones humides :
 - o des travaux sur le site de la Fontaine aux sources de la Dolore (Saint-Eloy-la-Glacière)
 - o des travaux sur les tourbières de Pardoux et Chez Michet aux sources du Batifol (communes de Valcivrières)
 - o la mise en œuvre des suivis de l'état initial des sites du Pas de Mousset et des sources de la Dore (communes de

(1) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
(2) Direction départementale des territoires
(3) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
(4) Groupe de recherche, animation technique et information sur l'eau

Saint-Bonnet-le-Bourg et de Vollore-Montagne) o l'élaboration par le CEN de 2 plans de gestion pour lesquels Ambert Livradois-Forez a réalisé des acquisitions foncières : l'un concerne la zone humide dite « PNRLF 42 » (commune de Saint-Alyre-d'Arlanc) et l'autre la zone humide dite « PNRLF 22 » située aux sources de la Dolore (commune de Saint-Eloy-la-Glacière).

- Les dernières actions du Contrat territorial du bassin versant de la Dore 2020-2025 seront finalisées début 2026.
- Début 2025, le Parc a achevé son premier chantier d'ampleur pour la restauration écologique de la Durolle. Cette opération, réalisée à Thiers entre juillet 2024 et janvier 2025, comprenait la démolition d'un seuil barrant le cours d'eau, l'obstruction de la prise d'eau du bief, la stabilisation du fond du lit de la rivière par deux structures en rampe d'enrochement et la stabilisation des berges, principalement par des techniques de génie végétal. Outre l'amélioration de la continuité écologique (réouverture de l'axe aquatique sur 1,7 km permettant la circulation des poissons), ces travaux ont amélioré la morphologie du lit de la Durolle et fait disparaître définitivement tout risque d'assèchement complet de l'aval sur plus de 4,25 km, soit jusqu'à la Dore. Trois bacs d'abreuvement pour les bovins ont été installés dans les prairies riveraines. Ces travaux, reconnus d'Intérêt général par arrêté préfectoral, ont été réalisés en partenariat avec la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et la ville de Thiers et en accord avec le propriétaire du droit d'eau et les usagers de l'ancien bief.
- Après un an de travaux, l'opération de restauration écologique de la Dore sur le site de l'ancien plan d'eau des Peupliers situé à Pont-de-Dore (à la limite des communes de Thiers et de Peschadoires) s'est terminée en juin 2025. L'ancien seuil en béton a été démolit (450 m3 de béton recyclé), 2 080 m3 de terre contaminée par la renouée du Japon ont été enlevés et assainis, près de 2 000 m3 de sédiments sains ont été réinjectés dans la Dore en aval du pont et plus de 4 700 plantes et arbres ont été plantés pour renaturer les berges. Deux panneaux d'accueil et autant de cubes à tourner ont été installés sur les berges pour permettre aux promeneurs et visiteurs de comprendre les travaux réalisés, de découvrir la biodiversité de la rivière et de contempler la nature retrouvée.
- A l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, les Ambassadeurs nature du Livradois-Forez ont participé à une présentation de la restauration du complexe humide des sources du Miodet (70 ha du territoire de la commune de Saint-Eloy-la-Glacière) réalisée dans le cadre du Contrat de rivière et du CVB (Contrat vert et bleu du bassin versant de la Dore). Stockage de l'eau, puits de carbone, zones tampons atténuant les crues et améliorant la qualité de l'eau, réservoir de vie d'une incroyable diversité, les zones humides offrent une multitude de services essentiels. Leur enjeu pour le patrimoine naturel est particulièrement important

en Livradois-Forez qui a connu, à partir des années 1970, un développement des plantations sylvicoles, majoritairement d'épicéas, à l'occasion desquelles de nombreux cours d'eau ont été détournés au profit de fossés drainants : d'anciennes prairies humides ou des boisements tourbeux ont été fortement impactés et portent aujourd'hui les stigmates de ces pratiques. Le complexe humide des sources du Miodet illustre ce phénomène : il est constitué de multiples milieux humides en zone forestière, dont certains ont souffert de ces pratiques sylvicoles. En partie amont, sur une parcelle sectionale appartenant à la commune, le Parc et l'ONF ont réalisé des travaux en s'appuyant sur une cartographie du réseau de fossés drainants et sur la caractérisation des secteurs humides. Plusieurs chantiers ont été menés en 2023 et 2024 par l'équipe du Parc spécialisée dans les travaux en rivière : réouverture des secteurs humides grâce à un abattage sélectif et neutralisation des fonctions drainantes. Ainsi, 7 mares en cascade ont été créées. Vouées à se combler naturellement, elles participent, dans un premier temps, à la diversification de la flore et de la faune du site et évolueront naturellement vers un autre type d'habitat. La mise en place, par le Parc, de suivis de la végétation permet d'étudier l'évolution de l'ensemble du secteur. Trois autres projets ont été mis en œuvre sur le site des sources du Miodet avec l'objectif commun d'améliorer la fonction de stockage de l'eau et sa restitution au cours d'eau tout au long de l'année.

- Une autre zone humide, également située sur le territoire de Saint-Eloy-la-Glacière, a fait l'objet de travaux de restauration menés par le Parc en 2025. Il s'agit du site de La Fontaine (près de 8 ha), aux sources de la Dolore, qui était encore une plantation d'épicéas il y a une vingtaine d'années mais, en raison de son caractère humide, une grande partie est inadaptée à la sylviculture. En 2012, le SAGE de la Dore l'a identifié comme la partie amont d'un vaste complexe humide d'intérêt environnemental particulier. Il joue notamment un rôle important pour un environnement favorable à la Moule perlière présente dans le bassin de la Dolore. Un plan de gestion, réalisé par le CEN Auvergne en 2014, a mis en évidence la présence d'habitats d'intérêt communautaire et d'espèces à enjeux et préconisé une orientation globale d'actions favorisant une diversité de milieux propices à un grand nombre d'espèces, grâce à l'équilibre entre libre évolution et mise en place de pratiques agricoles extensives adaptées. Un programme de travaux a été établi après échanges entre le Parc, la commune de Saint-Eloy-la-Glacière, qui est propriétaire d'une partie du site, et l'ONF, gestionnaire pour le compte du Syndicat mixte de gestion forestière de Fournols. Afin de favoriser une mosaïque de milieux naturels variés, il a été décidé de créer une alternance de secteurs ouverts, boisés, pâturés ou en libre évolution. Pour répondre à cet objectif tout en associant un éleveur local, l'itinéraire pastoral a été privilégié sur 2 ha. Cette pratique permet de conserver une partie des milieux ouverts tout en préservant les milieux

humides sensibles. Deux dispositifs pour le franchissement d'un cours d'eau par les animaux ont été créés, quelques 1 100 mètres de clôtures ont été posés et 3 bacs d'abreuvement gravitaires alimentés par une prise d'eau située dans la zone humide ont été installés. Pour faciliter le retour d'une prairie naturelle, les genêts qui colonisaient une partie du site ont été broyés. À l'exception de ce broyage, l'ensemble de ces travaux a été réalisé en régie par l'équipe rivière du Parc.

- En 2019, Henri Persat, chercheur en ichtyologie (science des poissons) et spécialiste français de l'Ombre commun a prouvé l'existence d'une nouvelle espèce : l'Ombre d'Auvergne (*Thymallus ligericus*) qui est peu différent de son cousin, l'Ombre commun (*Thymallus thymallus*), tous deux appartenant à la famille des salmonidés, comme la Truite fario et le Saumon Atlantique. L'Ombre d'Auvergne est présent uniquement dans quelques rivières des zones amont du bassin de la Loire, comme l'Alagnon, la Loire amont, l'Allier, la Sioule et, en Livradois-Forez, la Dore et l'Ance. Etant très sensible à la qualité de l'eau, il est un très bon bioindicateur : sa présence dans un cours d'eau témoigne de la bonne santé de

celui-ci. Mais son avenir est menacé par de nombreuses pressions environnementales qui pèsent sur les cours d'eau : modifications hydromorphologiques et du régime hydro-sédimentaire. Le dérèglement climatique joue un rôle majeur dans les phénomènes d'étiage et l'augmentation des températures de l'eau qui sont amenés à s'intensifier dans les années à venir. Ces impacts peuvent être réduits par, par exemple, la restauration des zones humides - qui limite la baisse des débits des rivières -, la reconquête de la continuité écologique - qui facilite l'accès à l'amont plus frais -, la préservation des forêts de berge - qui permet de limiter l'échauffement des eaux. Ce à quoi s'emploient le Parc et ses partenaires dans le cadre du Contrat de rivière et du CVB.

- Une opération de lutte contre le Myriophylle du Brésil (plante aquatique invasive) a été effectuée à Nérondes-sur-Dore.
- 11 projets du programme pédagogique les Puzzles de la nature ont été menés dans 9 écoles et 2 centres de loisirs.
- Deux posters ont été édités, intitulés Au coeur des Rivières et Les secrets de Tourbières.

Type de travaux	Unité	Réalisé en 2025
Maîtrise du piétinement des berges « Clôture »	ml de cours d'eau	3 780
Maîtrise du piétinement des berges « abreuvement »	Unité	23 (abreuvoirs simples, bacs gravitaires ou passage à gué)
Restauration de la végétation de berge « embâcles et intervention sur la végétation » ml de cours d'eau	ml de cours d'eau	30 655
Restauration de la végétation de berge « recul des plantations de résineux »	ml de cours d'eau	725
Restauration de la végétation de berge « plantation »	ml de cours d'eau	925
Diversification des habitats et des écoulements « génie écologique, reméandrage ... »	ml de cours d'eau	350
Effacement d'obstacle (seuil)	Unité	2
Restauration de zones humides	Hectares	3.7
Création de mare	Unité	1

Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt

Avec ses 190 000 ha, la forêt occupe 55% du territoire du Parc. Les plantations résineuses représentent le tiers de ces espaces boisés. Souvent composées d'une seule essence (épicéa ou douglas), elles sont, pour la plupart, liées à la déprise agricole (plantation sur d'anciennes terres agricoles après la seconde Guerre mondiale). Un deuxième tiers est occupé par les sapinières et sapinières-hêtraies, forêts emblématiques de l'espace montagnard du territoire. Enfin, les feuillus et la forêt mixte (mélanges feuillus/pin sylvestre par exemple) dominent le dernier tiers. Cet important massif forestier, que se partagent plus de 70 000 propriétaires, alimente une filière bois dynamique. En raison de l'importance économique de ce secteur également porteur de forts enjeux paysagers et environnementaux, le Parc accompagne ses acteurs et s'implique pour le développement d'une filière bois locale, durable et innovante.

Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables

Sylv'ACCTES Plan sylvicole territorial

- Sylv'ACCTES soutient financièrement les propriétaires forestiers – publics et privés – du Livradois-Forez pour la réalisation de travaux sylvicoles qui s'appuient sur les dynamiques naturelles pour des peuplements plus robustes. En 2025, le dispositif Sylv'ACCTES a validé le versement de plus de 70 000 euros d'aides aux propriétaires pour plus de 310 ha de travaux. Portant à 384 000 euros le montant des soutiens apportés depuis son lancement en 2018, pour 1 165 ha.

Convention avec l'ONF

- Fin 2025, le Parc et l'ONF ont organisé une visite en forêt pour officialiser leur partenariat renforcé par la signature d'une convention. Cette collaboration, fondée sur une ambition commune de préservation et de valorisation des forêts, vise notamment à faciliter les échanges de données entre ces deux structures.

Formation

- Au printemps 2025, le Parc a proposé deux demi-journées d'échanges animées par un écologue forestier du CBNMC. L'une a permis aux propriétaires sylviculteurs d'explorer la dynamique des écosystèmes forestiers issus de plantations et l'autre a réuni les gestionnaires forestiers autour des enjeux liés aux habitats et stations.

- Le Parc a mis en ligne un nouveau cahier technique qui concerne plus particulièrement les habitats forestiers d'intérêt communautaire situés dans les périmètres de sites Natura 2000. Il est intitulé : « [Habitats forestiers d'intérêt communautaire : concilier production et préservation](#) » etc. Programme Forêt ancienne

Programme Forêt ancienne

Les 12 parcs naturels du Massif central membres de l'Ipamac (1) représentent 38% de ce territoire et concentrent au total 64% de ses forêts. Ils partagent les mêmes enjeux de connaissance et de préservation des forêts anciennes. En 2025, dans le cadre de programme Forêts anciennes, ils ont conjointement étudié la diversité génétique du sapin pectiné, du hêtre et des chênes sessiles et pédonculés. Une nouvelle étude poursuivra ses travaux en 2026.

(1) InterParc Massif central

Vallée du Fossat © JC Corbel, PNRLF



Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux

Mode opératoire pour l'exploitation des bois

- Les conséquences de l'exploitation forestière pour les voiries communales génèrent souvent des conflits entre communes et professionnels. Pour améliorer les relations entre les unes et les autres, le Parc, l'association des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes et l'interprofession Fibois AuRA ont créé, il y a plusieurs années, le Mode op'. Ce dispositif facilite le dialogue, l'échange d'informations et donc l'anticipation des difficultés. Bien que volontaires, les déclarations de chantier atteignent 90 % dans certaines communes. Toutefois, il conviendrait d'apporter des améliorations, notamment dans le secteur de la Haute-Loire. Aujourd'hui, les interventions du Parc sont ponctuelles, en fonction des besoins manifestés par les communes.

Promotion des métiers de la forêt et du bois

- L'opération Vis ma vie de bûcheron permet au grand public de découvrir, le temps d'une demi-journée, les métiers de l'exploitation forestière aux côtés de professionnels. L'objectif est de valoriser ces métiers et de déconstruire les idées reçues. En 2025, deux demi-journées organisées à Thiers et à Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme) ont réuni 32 participants au total, favorisant le dialogue et renseignant des jeunes en orientation professionnelle.

Guide des stations

- Alors que le dérèglement du climat impacte les forêts du Livradois-Forez, le Parc a lancé la révision de son Guide de reconnaissance des unités stationnelles forestières (1) édité en 2007. En effet, pour une adaptation partagée et efficiente des forêts à la situation climatique, il est nécessaire de fournir des clefs de décision aux gestionnaires forestiers pour des choix sylvicoles éclairés, conciliant production, préservation des habitats et adaptation climatique. En 2025, le dossier de financement de cette démarche a été accepté par la DRAAF (2) dans le cadre de l'appel à projets régional Planification écologique pour la Forêt.

Pacte Forêts-z

- Lancé en 2024, le projet territorial de concertation Pacte-Forêt-z (1) a réuni élus, forestiers, associations et citoyens des territoires des communautés de communes Ambert Livradois-Forez et Thiers Dore et Montagne. Il vise à renforcer le dialogue, les compétences et les outils pour proposer collectivement des principes de gestion pour la transition des forêts face au dérèglement climatique.

- Une [page internet dédiée à PACTE forêt-z](#)

Scieries de service

- Après la disparition de plusieurs petites scieries au cours des dernières années et pour enrayer ce processus, le Parc a élaboré, en 2024, un projet pour encourager et accompagner le développement de 5 scieries de services (1). En effet, l'existence de cette activité est un enjeu majeur pour maintenir la filière bois local et ses emplois. Cette initiative ayant obtenu un financement Leader en 2025, des audits ont été réalisés auprès de cinq scieries volontaires. Les travaux se poursuivront en 2026 pour définir des pistes de développement et une stratégie d'attractivité territoriale.

(1) Le terme « Forêt-z » étant un écho à Forez



Vis ma vie de bûcheron - secteur de Thiers © Parc Livradois-Forez

Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables

Plan pastoral territorial du Livradois-Forez

- Le pastoralisme regroupe « l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels » appelés communément pâturages, parcours ou estives. Dispositif mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Plan pastoral territorial vise la mise en œuvre concertée, entre les acteurs du territoire, d'actions collectives de valorisation des espaces pastoraux. Des projets portés par des collectifs d'éleveurs ou des collectivités locales peuvent être financés pendant 5 ans. L'animation du Plan pastoral territorial du Livradois-Forez est assurée par le Parc avec l'appui de l'association Auvergne estives. Un comité de pilotage, qui s'est réuni à deux reprises en 2025, opère la sélection des dossiers.
- Depuis 2025, 6 projets collectifs ont été accompagnés et financés pour un montant total d'aides de 125 000 € apportées par le Feader (2), la Région et le Département du Puy-de-Dôme : aménagements de points d'abreuvement, restauration de chemins d'accès aux parcs de pâturage, reconquête pastorale, renouvellement de clôtures, animations culturelles dans le cadre de l'année internationale du pastoralisme...

Préservation et valorisation des milieux ouverts herbacés

- Coordonné par l'Ipamac ⁽¹⁾, le programme Milieux ouverts herbacés (MOH) rassemble 12 parcs et plusieurs porteurs de projet qui souhaitent œuvrer ensemble pour la préservation et la valorisation de ces milieux à l'échelle du Massif central. Il permet de mutualiser des moyens humains et financiers pour conduire des actions communes. Ces acteurs partagent un positionnement commun : accompagner les territoires dans un développement basé sur la valorisation de la diversité des ressources naturelles offertes par les milieux ouverts herbacés et des compétences et des savoir-faire des agriculteurs dans le cadre d'un programme coordonné à l'échelle du Massif central.

- En 2023, un nouveau programme commun a été élaboré dans lequel 4 types d'actions sont prévus :
 - organisation de 4 journées techniques pour acquérir des connaissances sur un sujet commun, partager sur les projets et effectuer des visites de terrain chez des agriculteurs ;
 - création de supports de communication et de documents techniques ;
 - organisation de formations collectives ;
 - mise en place d'interventions dans des collectifs d'agriculteurs et/ou des établissements agricoles.

Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC)

- Dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC) 2023-2027, le Parc a porté trois Projets agroenvironnementaux et climatiques (PAEC). Sur trois secteurs différents, les agriculteurs se sont engagés à suivre ou maintenir des pratiques respectueuses des écosystèmes en souscrivant à des Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC). En contrepartie, ils reçoivent une indemnisation. L'objectif est de préserver la biodiversité et les agrosystèmes fonctionnels. Les trois secteurs ayant bénéficié de MAEC sont les suivants :
 - les Hautes-Chaumes du Forez et le secteur Plaine des Varennes
 - Aubusson d'Auvergne, ouverts à la contractualisation en 2023 et 2024,
 - la Plaine d'Ambert ouvert à la contractualisation en 2024 et 2025.
- L'animation des PAEC, clé majeure de la réussite de ces projets, consiste à rencontrer les exploitants agricoles, à proposer des mesures, à faire un diagnostic des parcelles engageables et à proposer un plan de gestion adapté à la parcelle. Des réunions d'information et des sessions de formation collective ont également été organisées.
- En 2025, 18 exploitants de la plaine d'Ambert se sont engagés (en plus des 15 déjà engagés en 2024) pour préserver environ 240 hectares de prairies fleuries, 8 hectares de zones humides, 33 km de haies et 130 arbres isolés.

(2) Fonds européen agricole pour le développement rural



Prairie engagée en MAEC © Parc Livradois-Forez



Ovins à l'estive
©Élodie PERRET

Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux

Structuration d'une filière viande locale

- Depuis 2016, le Parc accompagne la Communauté de communes Ambert Livradois Forez pour la sauvegarde puis le développement de l'abattoir intercommunal d'Ambert. En parallèle, depuis 2020, la Communauté de communes, dans le cadre de son Projet A TABLE ! Mangeons bien, jetons moins accompagne la restauration collective afin de développer son approvisionnement en produits locaux et de qualité. A ce titre, a été créé un réseau de cuisiniers de ces établissements qui permet des échanges de pratiques. Un dossier Leader a été validé en 2025 pour poursuivre le travail engagé avec les cuisiniers et structurer une filière viande locale, en particulier via la restauration collective et par la recherche de solutions logistiques.

Préservation et valorisation de la myrtille sauvage

- La myrtille sauvage (*Vaccinium myrtillus*) constitue une espèce emblématique du Massif central. Sa présence est pourtant menacée par le changement climatique, par l'évolution des pratiques de pâturage, par la plantation de résineux, par une forte concurrence d'autres pays européens, par

l'abandon localement des pratiques de cueillette...

- Depuis 2019, une collaboration de 4 parcs naturels régionaux (Livradois-Forez, Monts d'Ardèche, Millevaches-en-Limousin et Pilat) a permis la mise en œuvre d'actions de préservation et de valorisation. En 2025, deux campagnes photo et vidéo ont été réalisées et permettront la conception, en 2026, d'une exposition itinérante. Un voyage d'étude dans le Forez a également réuni les cueilleurs et partenaires du projet.
- Localement, l'accompagnement de l'association Collectif myrtille sauvage du Forez s'est poursuivi, notamment dans le cadre de la Fête de la myrtille. La collecte annuelle de données sur les 2 parcelles expérimentales de Chalmazel-Jeansagnière et Saint-Anthème a été effectuée.



Myrtille sauvage © Parc Livradois-Forez
Parc naturel régional Livradois-Forez — Bilan 2025

Développer un tourisme durable de nature et de patrimoine fondé sur des rencontres

Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image parc naturel

Schéma de développement d'une offre touristique durable

- À partir du diagnostic de l'offre touristique du Livradois-Forez réalisé en 2024, 6 grands axes stratégiques ont été retenus pour organiser le Schéma de développement de l'offre touristique durable de la destination Livradois-Forez 2026–2030 :
 - structurer une offre autour de l'art de vivre et des patrimoines naturels et culturels ;
 - améliorer les sites touristiques majeurs pour qu'ils deviennent les « vitrines » de la destination et pour diffuser, à partir de ceux-ci, l'activité touristique sur l'ensemble du territoire ;
 - développer quantitativement et qualitativement l'offre d'hébergements touristiques ;
 - mieux structurer les activités de pleine nature et développer l'itinérance ;
 - faire reconnaître le Livradois-Forez comme un territoire engagé pour la responsabilité écologique et sociale et pour la durabilité ;
 - mettre en place un suivi, une animation et des actions pour le développement de l'offre touristique.
- Ce schéma est le socle commun de référence pour l'ensemble des acteurs du tourisme permettant d'orienter la transformation de l'offre touristique et de renforcer l'attractivité et la cohérence de la destination Livradois-Forez. Ce cadre stratégique n'est pas figé : il est destiné à s'adapter aux dynamiques du territoire et aux évolutions des pratiques touristiques. La réussite de cette démarche reposera sur la poursuite de la coopération engagée, sur la mobilisation effective des ressources identifiées et sur la capacité collective à ajuster les actions au fil de leur mise en œuvre et des évolutions du contexte.
- L'année 2025 a été consacrée à la formalisation du plan d'actions opérationnel, hiérarchisé et partagé du Schéma de développement de l'offre touristique durable de la destination Livradois-Forez 2026–2030. Pour chacune des fiches-actions détaillées, sont précisés les

acteurs identifiés, les objectifs poursuivis, les modalités de mise en œuvre, les besoins en ingénierie ainsi que les indicateurs de suivi et d'évaluation. De nombreuses actions seront portées par le Parc ou la Maison du tourisme. Afin de garantir une mise en œuvre cohérente et coordonnée du schéma à l'échelle du Livradois-Forez, ce plan d'actions a été décliné en feuilles de route territorialisées pour les quatre EPCI membres de l'entente Politique touristique Livradois-Forez : Ambert Livradois Forez ; Billom communauté ; Entre Dore et Allier ; Thiers Dore et Montagne.

Maison du tourisme Livradois-Forez

- Le Parc soutient financièrement la Maison du tourisme dont la stratégie positionne le Livradois-Forez comme L'Auvergne des nouvelles expériences. L'image de cette destination repose prioritairement sur celle du Parc et sur la marque collective Livradois-Forez, Parc naturel régional en Auvergne (voir page X Axe 4). Le Parc a délégué à la Maison du tourisme la gestion de cette marque auprès des prestataires touristiques : elle s'assure que son utilisation est conforme au règlement d'usage.
- La stratégie marketing de la Maison du tourisme porte ses fruits : en 2025, 82% des prestataires touristiques se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de la saison d'été, soit une hausse de 2 points par rapport à 2024. 70% des prestataires réalisent un chiffre d'affaires stable ou en hausse, soit 7 points de plus que la moyenne du département du Puy-de-Dôme (63%).
- La mise en œuvre du plan marketing de la Maison du tourisme se traduit par l'enrichissement régulier du site Internet www.vacances-livradois-forez.com, par des publications sur les réseaux sociaux, par l'édition de documents papier variés et par une présence à des événements. Par convention avec le Parc, la Maison du tourisme appose le label de celui-ci sur ses supports d'information, de communication et de promotion (carte Tourisme et patrimoine,

guide des Balades nature et patrimoine et document d'appel) qui sont réalisés en concertation avec le Parc.

- Durant l'été 2025, les conseillères de la Maison du tourisme ont renseigné plus de 17 500 visiteurs dans les bureaux d'information touristique, par téléphone ou en allant à leur rencontre (par exemple lors des pots d'accueil des villages de vacances et des campings ou à l'occasion de grands événements).
- Grâce à la contribution du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, partenaire du dispositif Flux vision mis en place par l'opérateur téléphonique Orange, la Maison du tourisme peut évaluer, au jour le jour, le nombre de nuitées dans la partie puydômoise du Livradois-Forez : en juillet et août, 940 000 nuitées (marchandes et non marchandes) ont été comptabilisées, ce qui représente 18 % des nuitées du département.
- La Maison du tourisme participe au projet

porté par l'Ipamac pour la promotion des produits touristiques durables auprès des comités d'entreprise.



© MDT

Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes

Randonnées

- Le Parc contribue au développement de la pratique de la randonnée, notamment grâce à son appui à la Maison du tourisme. Par convention, celle-ci assure :
 - le suivi et l'entretien des tables de lecture, du Tour VTT (créé par le Parc) et des circuits de randonnée non-inscrits au PDIPR (1) : vérification annuelle, balisage, coordination des différents intervenants de l'entretien. Le Parc finance l'achat de compteurs de fréquentation qui sont installés sur certains circuits par la Maison du tourisme qui se charge également de les relever.
 - les mises à jour de l'application Livradois-Forez Rando (www.livradois-forez-rando.fr) qui a été développée par le Parc il y a 7 ans et bénéficie d'une notoriété grandissante : en 2025, elle a reçu 109 800 visiteurs uniques, soit 18 % d'augmentation par rapport à 2024.
- Le Parc apporte un soutien technique et financier à l'association La Route des métiers qui a pour objet la promotion de la richesse des activités humaines en Livradois-Forez à travers le patrimoine architectural, les métiers et les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui. En 2023, elle comptait 34 adhérents : artisans, musées, producteurs fermiers et châteaux. <https://www.routedesmetiers.fr/>

(1) Plan
Départemental
des Itinéraires de
Promenade et de
Randonnée



Chute du réservoir de La Barde à Cunlhat
©Joël DAMASE

La Route des métiers

- Le Parc apporte un soutien technique et financier à l'association La Route des métiers qui a pour objet la promotion de la richesse des activités humaines en Livradois-Forez à travers le patrimoine architectural, les métiers et les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui. <https://www.route-desmetiers.fr/>
- En 2025, La Route des métiers comptait 35 adhérents : artisans, musées, producteurs fermiers et châteaux. Alors que 5 membres l'ont quittée, elle a accueilli deux couteliers : Coup2Cœur (Valcivières) et Le Fidèle (Lezoux).



Jasserie du Coq Noir © PRODO3

Valoriser les ressources en énergies renouvelables

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

Nombreux sont les bourgs du Livradois-Forez dont la richesse architecturale est reconnue par un label ou par l'inscription ou le classement d'un ou de plusieurs monuments au titre des Monuments historiques, induisant la protection d'un certain périmètre. Cette identité patrimoniale contribue à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité. Dans ces bourgs comme ailleurs, élus et habitants sont confrontés aux enjeux d'économie et de production locale d'énergie. Cependant, les installations de production d'énergies renouvelables – panneaux photovoltaïques le plus souvent – peuvent modifier la perception du paysage, de manière plus ou moins sensible. Pour sensibiliser les collectivités à ce sujet, le Parc a organisé une Rencontre de l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez. Celle-ci s'est tenue en partenariat avec Sauvain, commune de la Loire qui comprend un site classé et un site inscrit au titre des Monuments historiques. Son maire a présenté les enjeux locaux du thème de cette rencontre et un atelier a permis aux participants (élus et techniciens) d'expérimenter concrètement l'insertion architecturale et paysagère de panneaux solaires en différents secteurs du bourg. L'après-midi a été riche en échanges après les interventions des représentants de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Loire (UDAP 42) et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Puy-de-Dôme. Cette initiative sera renouvelée en 2026 et 2027 sur les parties Puy-de-Dôme et Haute-Loire du territoire du Parc.



Tennis de Saint-Rémy-sur-Durolle - 2022
© Jean-Claude Bonnet



Salle des fêtes de Palladuc- 2022
© OHE

Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables

Accueil d'entrepreneurs et responsabilité sociétale des entreprises

Le Parc s'est donné plusieurs missions pour favoriser la dynamique économique de son territoire : animer le réseau Entreprendre en Livradois-Forez, accueillir des créateurs d'entreprises et favoriser l'entrepreneuriat dans certaines filières.

Entreprendre en Livradois-Forez

- Le réseau Entreprendre en Livradois-Forez est un espace de concertation réunissant une vingtaine d'acteurs de l'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises. En 2025, son comité technique – auquel participent des représentants de tous ses membres – s'est réuni pour échanger sur les projets de création ou de reprise d'entreprises – plus de 140 –, pour identifier des locaux disponibles et des opportunités de transmission et pour partager sur l'actualité et sur de bonnes pratiques dans l'exercice de leurs missions.
- Le comité de pilotage a, quant à lui, défini les principaux axes de travail du réseau : mieux connaître les potentialités économiques du territoire (à travers des études de marché ciblées et des études prospectives par filière, notamment pour l'hébergement touristique), renforcer l'accompagnement post-crédation et ajuster les modalités de coordination entre les membres afin de consolider la complémentarité de leurs expertises au service des porteurs de projet.
- Le réseau Entreprendre en Livradois-Forez est allé à la rencontre de futurs porteurs de projet dans le cadre de 6 salons professionnels dédiés à l'entrepreneuriat et à l'attractivité des territoires.
- Le site internet entreprendre-en-livradois-forez.org joue un rôle important pour diffuser les opportunités immobilières : en 2025, une moyenne annuelle de 80 locaux disponibles et activités à reprendre y ont été présentés. Cette dynamique s'est traduite par une hausse de la fréquentation du site de 17% par rapport à 2024, avec plus de 8 000 visites.
- L'entrepreneuriat est une thématique de plus

en plus présente sur les réseaux sociaux du Parc ([Linkedin](#), [Facebook](#), [Instagram](#)).

- 23 capsules vidéo ont été tournées en 2025 pour présenter des entrepreneurs du Livradois-Forez. Ces témoignages mettent en avant des parcours engagés et responsables et donnent à voir de nouvelles manières d'entreprendre, tous secteurs confondus. Visibles sur le site Internet d'Entreprendre en Livradois-Forez, sur la chaîne You Tube et les réseaux sociaux du Parc et sur ceux de ses partenaires, ces vidéos ont cumulé plus de 219 000 vues en 2025.
- Le lancement du mini-film [Quatre visages : entreprendre en Livradois-Forez](#) et son teaser ont rencontré un large écho avec plus de 130 000 vues au total. Ce documentaire contribue à partager un récit authentique de l'entrepreneuriat local profondément ancré dans le territoire.
- Le 2 décembre, plus de 80 personnes ont participé, à la Maison du Parc, à une demi-journée consacrée, en deux temps, à la reprise et à la création d'activités en Livradois-Forez. Lors d'une conférence et d'un forum, une trentaine de porteurs de projet ont rencontré plus de 15 experts de la création d'entreprise. En fin de journée, les participants ont été rejoints par des Ambassadeurs de la marque Livradois-Forez (voir page 51 en Axe 4) venus partager leur retour d'expérience lors d'une soirée conviviale marquée par la projection du mini-film [Quatre visages : entreprendre en Livradois-Forez](#) (voir ci-dessus).
- Le réseau Entreprendre en Livradois-Forez est actif au sein de plusieurs comités. En 2025, il a participé à 5 comités conjoints Initiative-France active, à 3 comités d'expertise de la coopérative Villages Vivants sur les opérations immobilières de la Foncière Solidaire et à la réunion du jury du programme régional Auverboost dédié aux jeunes entrepreneurs.
- Le Parc a contribué à la poursuite des activités du collectif Envie d'R, réseau interterritorial de 8 territoires ruraux qui permet de renforcer la visibilité de l'offre d'accueil d'entreprises en Livradois-Forez, à l'échelle régionale et du Massif central, à travers des actions



3

Des pratiques plus durables pour une autre vie

mutualisées, notamment grâce à l'obtention de financements auprès de l'ANCT (1). Site internet <https://enviedr.com/>

Accueil de porteurs de projet

Plus de 50 porteurs de projet ont bénéficié d'un rendez-vous individuel avec un technicien du Parc qui leur a présenté le projet de territoire du Parc, les appuis techniques et financiers mobilisables et les mises en réseau possibles. La majorité (62 %) est issue du Livradois-Forez ou d'un territoire voisin, 38% viennent de territoires plus lointains, dont 4% de l'étranger. Ces projets concernent des secteurs variés : notamment l'agriculture (22%), le tourisme (16%), l'artisanat (15%), le commerce (15%), la restauration (15%), les tiers-lieux (11%). Six porteurs de projet ont été orientés vers des opportunités de reprise et/ou d'acquisition d'activités. Le secteur de la transformation du bois attire particulièrement des personnes venues de l'extérieur mais leurs attentes sont souvent déçues car les structures locales à transmettre souffrent de sous-investissements en matériel et d'un manque de personnel qualifié.

Appui aux communes et communautés de communes

En 2025, 8 communes ont bénéficié d'un accompagnement du Parc pour identifier des porteurs de projets susceptibles de s'installer sur leur territoire, pour rédiger des offres de locaux d'activités ou envisager la réhabilitation de bâtiments.

Sept porteurs de projets ont été mis en relation avec des communes proposant des locaux.

Programme Entreprises et biodiversité

Dans le cadre du programme Life Biodiv'France (1) porté par l'Office français de la biodiversité, la Fédération des parcs naturels régionaux porte l'action Entreprises et biodiversité. En collaboration avec celle-ci, 4 parcs, dont celui du Livradois-Forez, expérimentent un nouvel outil d'accompagnement des entreprises afin de favoriser une plus grande prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble de leur chaîne de valeurs. En effet, le secteur privé a un rôle essentiel à jouer pour enrayer l'effondrement du vivant, en portant des projets de développement durable et en permettant une transition vers un nouveau modèle économique. Alors que les activités des entreprises exercent une pression sur les habitats naturels et les espèces, l'érosion de la biodiversité a un impact direct sur leurs activités puisque tout acteur économique dépend, directement ou indirectement, de celle-ci. Le bon fonctionnement des écosystèmes apporte de nombreux services

à l'entreprise - des services écosystémiques - qu'il est primordial de préserver. L'action d'une entreprise pour la biodiversité peut prendre de multiples formes : diminution de l'artificialisation des sols, réduction des pollutions, choix de matériaux responsables ou encore soutien à des projets de restauration écologique. En Livradois-Forez, certaines sont déjà engagées dans cette démarche. Par exemple, un coutelier qui fabrique des couteaux dont les manches sont réalisés à partir de déchets plastiques collectés en France et recyclés en un matériau innovant et éco-conçu ; ou encore une scierie qui intègre dans son modèle économique les principes de proximité, de durabilité et de valorisation.

La mission du Parc a débuté en 2025 avec, principalement, la structuration de la démarche, l'identification des acteurs et des partenaires et l'appropriation des outils nationaux d'accompagnement. Grâce à sa connaissance du tissu économique du Livradois-Forez, le Parc a identifié les « entreprises cibles » et les partenaires institutionnels et techniques. Un réseau a été constitué rassemblant des acteurs locaux (CCI (2), EPCI (3), ADEME (4), clubs d'entreprises, associations environnementales).

Afin de mobiliser des entreprises, le Parc a lancé une campagne de communication ciblant prioritairement les TPE (5) et PME (6) : informations sur les réseaux sociaux et le blog du Parc, édition d'un flyer, participation à des événements...

Une soirée sur le thème Entreprises et biodiversité – coorganisée par le Parc et le club Thiers terre d'industrie - a réuni 13 dirigeants dans les locaux d'une entreprise déjà engagée dans une démarche en faveur de la biodiversité. Notamment par la pratique de l'éco-pâturage qui favorise l'accueil de la biodiversité, limite l'usage de machines et de produits chimiques et participe au bien-être des salariés. Le responsable QHSE (7) de l'entreprise a évoqué plusieurs pistes d'actions. Les participants ont également découvert le programme Life Biodiv'France et l'accompagnement proposé par le Parc. Puis ils ont pu participer à une Fresque de la Biodiversité, atelier ludique qui permet de mieux comprendre les enjeux liés à sa préservation.

Une soirée sur le thème Entreprises et biodiversité – coorganisée par le Parc et le club Thiers terre d'industrie - a réuni 13 dirigeants dans les locaux d'une entreprise déjà engagée dans une démarche en faveur de la biodiversité. Notamment par la pratique de l'éco-pâturage qui favorise l'accueil de la biodiversité, limite l'usage de machines et de produits chimiques et participe au bien-être des salariés. Le responsable QHSE (7) de l'entreprise a évoqué plusieurs pistes d'actions. Les participants ont également découvert le programme Life

Biodiv'France et l'accompagnement proposé par le Parc. Puis ils ont pu participer à une Fresque de la Biodiversité, atelier ludique qui permet de mieux comprendre les enjeux liés à sa préservation.

Ces actions de communication ont permis le lancement des premiers accompagnements à l'aide de l'outil de diagnostic biodiversité conçu par la Fédération des parcs naturels régionaux avec le soutien de deux bureaux d'études spécialisés dans l'environnement. Grâce à cet outil, une entreprise, quel que soit son secteur d'activité, peut identifier concrètement - sur l'ensemble de sa chaîne de valeurs - sa dépendance à la biodiversité, sa vulnérabilité face à l'érosion de celle-ci et ses principaux impacts - positifs ou négatifs - sur le vivant. Cette analyse débouche sur un plan d'actions personnalisé et des préconisations.

Fin 2025, 6 entreprises s'étaient engagées dans la démarche. Certaines d'entre elles ont été accompagnées pour le lancement d'actions préconisées. L'une d'entre elles a entamé le parcours pour entrer dans le programme Entreprises engagées pour la nature de l'Office français de la biodiversité.

Amélioration de l'éclairage extérieur des entreprises

Le Parc poursuit son action pour inciter les entreprises du Livradois-Forez à s'interroger sur la possibilité d'adapter leur éclairage extérieur à leurs besoins spécifiques et aux

enjeux de réduction des consommations d'énergie, de biodiversité, de santé et de cadre de vie. Après les diagnostics réalisés en 2024 pour et avec 2 entreprises industrielles des secteurs de Thiers et d'Ambert, un bureau d'études a proposé à chacune d'elles un plan d'actions qui lui a permis de chiffrer et de programmer un projet de diminution et d'amélioration de l'éclairage existant.

En 2025, le Parc a également lancé – via son blog et ses réseaux sociaux - un nouvel appel à candidatures pour un diagnostic gratuit.

Mécénat RSE

Le Parc a informé par courrier les plus grandes entreprises de son territoire de la possibilité de devenir, dans le cadre de leur politique de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), mécène de Sylv'ACCT, association qui apporte un soutien financier aux forestiers du Livradois-Forez pour la réalisation de travaux sylvicoles qui favorisent les dynamiques naturelles pour des peuplements plus robustes (voir page 30 Axe 2).

Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

Accompagner l'élaboration de documents d'urbanisme

Le Parc assure un suivi attentif des documents de planification territoriale élaborés par les collectivités du Livradois-Forez. En 2025, il a émis un avis favorable sur le SCoT (1) Sud Loire, sous réserve d'une meilleure prise en compte des orientations de sa Charte. Il a également participé, en tant que Personne publique associée, aux travaux de révision du SCoT du Grand Clermont et accompagné le SCoT Livradois Forez pour la préparation de son évaluation et de sa mise en révision

prévues en 2026.

Huit communes membres du syndicat mixte du Parc étant incluses dans le périmètre du SCoT Sud-Loire, le Parc a participé, dans le cadre de l'élaboration de ce document d'urbanisme, à plusieurs réunions de comités techniques. Il a également été associé à la préparation du Plan de Paysage de ce territoire.

Après avoir accompagné l'élaboration du PLUi (2) de la Communauté de communes

(1) Le programme Life Biodiv'France <https://ofb.gouv.fr/life-biodiv-france> est un projet français principalement financé par un fonds européen nommé Life : <https://www.touteleurope.eu/l-europe-et-moi/life-le-programme-pour-le-climat-et-l-environnement/> qui vise à faciliter la mise en œuvre des stratégies nationales en matière de biodiversité

(2) Chambre de commerce et d'industrie

(3) Etablissement public de coopération intercommunale

(4) Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

(5) Très petite entreprise

(6) Petite et moyenne entreprise

(7) Qualité, hygiène, sécurité, environnement

(1) Schéma de cohérence territoriale

(2) Plan local d'urbanisme intercommunal

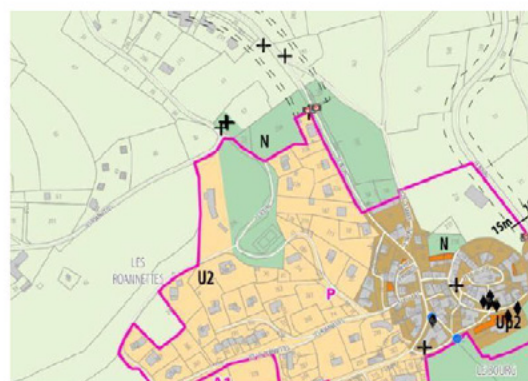
(3) Plan local d'urbanisme

Mond'Arverne (Puy-de-Dôme), le Parc a été consulté pour avis sur ce projet. Celui-ci a été favorable sous réserve que soient prises en compte ses observations portant principalement sur l'efficacité foncière, l'urbanisation linéaire, la production d'énergies renouvelables et la préservation des réseaux écologiques, des zones humides et du patrimoine bâti vernaculaire.

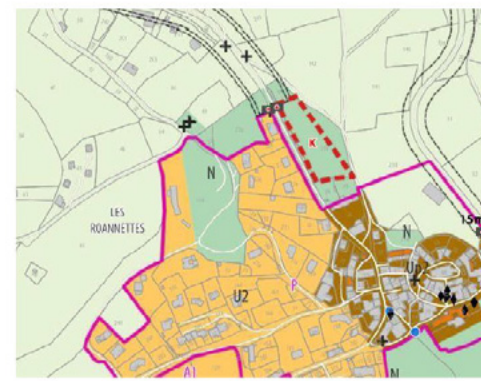
- La Communauté de communes Entre Dore et Allier (Puy-de-Dôme) a sollicité le Parc pour le suivi des phases diagnostic de son PLUi-H (3).
- Le Parc continue l'accompagnement des révisions allégées des PLUi de communes de la Communauté de communes Ambert-Livradois-Forez (Puy-de-Dôme) :
 - » il a émis un avis favorable aux révisions allégées et à la modification du PLUi du Pays de Cunlhat sous réserve de la prise en compte de ses remarques,
 - » il a participé à l'élaboration du cahier des charges du marché d'étude pour la révision allégée N°2 du PLUi de la Vallée de l'Ance et pour la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) sur le site de Prabouré (commune de Saint-Anthème).
- Suite à l'approbation, en 2022, d'un PLUi concernant 45 communes (soit le périmètre antérieur à la fusion de communautés de communes en 2017), la Communauté d'agglomération Loire-Forez (Loire) a lancé, en 2023, l'élaboration d'un PLUi pour l'ensemble de son périmètre, soit 87 communes. Le

Parc lui a transmis des données utiles pour le diagnostic de territoire. Celles-ci concernent les tourbières, les jasseries, l'activité estive/pastoralisme, les centres-bourgs et les forêts anciennes.

- Le Parc a suivi, en tant que personne publique associée (PPA), la révision des PLU d'Escoutoux (Puy-de-Dôme) et de Sauxillanges (Puy-de-Dôme). Pour cette commune, il a également participé à une réunion de travail sur le volet « patrimoine et éléments remarquables ».
- La commune de Thiers (Puy-de-Dôme) a sollicité le Parc dans le cadre de plusieurs procédures concernant son PLU : modification, modification simplifiée et déclaration de projet portant modification.
- Le Parc a accompagné la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne pour une étude en vue de la requalification des friches d'anciennes activités économiques. En complément de la définition des besoins, de la participation à l'inventaire et du suivi de l'étude, il a mobilisé un stagiaire pour approfondir la notion de renaturation et l'appliquer à l'un des sites stratégiques retenus par l'étude. Ainsi, le site très complexe du Bout du Monde à Thiers bénéficie d'une fiche pré-opérationnelle permettant aux élus de l'EPCI de cerner les engagements nécessaires pour lui donner de nouvelles destinations.



PLUi approuvé
(extrait planche 41)



PLUi modifié

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement

Revitalisation des centres-bourgs

- Dans le cadre de l'Atelier d'urbanisme (voir ci-dessous), le Parc accompagne des communes et communautés de communes dans leurs projets de revitalisation des centres-bourgs. Il suit plus particulièrement la mise en œuvre des outils visant à faciliter la création d'une offre de logements confortables. Les bilans annuels des différents OPAH (1) du Livradois-

Forez ont montré que plusieurs objectifs de ces conventions étaient atteints : résorption de logements indignes, travaux d'économie d'énergie... Ainsi, le permis de louer - outil de régulation et d'amélioration du parc locatif, pour garantir un niveau de qualité minimum et lutter contre l'habitat indigne - s'est déployé dans plusieurs centres-bourgs ; la commune de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme) a bonifié ses aides par la prise en charge d'une

partie des travaux de ravalement des façades (voir ci-dessous) ; dans le cadre d'opérations de requalification d'îlots à Ambert et Arlanc, la Communauté de communes Ambert Livradois Forez a lancé un contrat de vente de maisons à 1 euros soumis à un cahier des charges de travaux.

- Le Parc et la commune de Sauxillanges ont accueilli, en deux temps de résidence, le programme de recherche-action sur la notion d'habitabilité qui est intitulé Super Ruraal, vivre ici c'est pas banal et est coordonnée par l'Ipamac (2). Cette démarche a pour enjeu clé le changement de paradigme des pratiques des territoires ruraux de moyenne montagne en faveur de l'attractivité et de l'accueil. A Sauxillanges, l'équipe a proposé, en février, 3 jours d'animation et d'accueil des habitants à l'Escale (l'espace de vie sociale de la commune). Au cours de moments de convivialité (karaoké, balade dans le bourg, ciné-débat) ou à la faveur d'un micro-trottoir, les participants pouvaient se raconter, dire leurs habitudes de vie et exprimer leurs envies de projets partagés pour eux-mêmes et le territoire. Ces paroles recueillies ont fait l'objet de

restitutions (festives), en novembre. Pour en savoir plus sur ce programme, consulter son blog : [https://superrural.fr/ \(3\)](https://superrural.fr/ (3)).

- En partenariat avec la Communauté de communes Ambert Livradois Forez et le Parc, l'École nationale des arts décoratifs de Paris a inauguré la deuxième édition de la résidence Design des mondes montagneux. Accompagnée par un collectif pluridisciplinaire, une équipe de 6 étudiants va, au cours de l'année universitaire 2025-2026, travailler sur deux thématiques : les Hautes Chaumes du Forez et l'habitabilité des centres-bourgs. Le Parc a signé avec l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris une convention de partenariat pluriannuelle : il facilite le travail de ces jeunes professionnels sur le territoire et participe au comité de pilotage de ce programme.

Petites Villes de Demain

- Au fil de l'année 2025, plusieurs articles présentant les projets des collectivités engagées dans le programme Petites villes de demain ont été publiés dans le blog L'Echo du Parc Livradois-Forez.



Programme Super Rural - Sauxillanges © Parc Livradois-Forez

L'atelier d'urbanisme en Livradois-Forez

Un dispositif d'ingénierie concertée au service des collectivités

- Depuis 2013, le Parc anime l'Atelier d'urbanisme du Livradois-Forez en partenariat avec les intercommunalités, l'Agence locale des énergies et du climat du Puy-de-Dôme (Aduhme), les CAUE (1), les directions départementales des territoires (DDT), les Conseils départementaux, Fibois AURA, les établissements publics fonciers

(EPF) qui apportent aux collectivités un conseil adapté pour développer des projets de qualité, exemplaires à leur échelle. La nouvelle Charte 2026-2041 du Parc réaffirme l'importance de ce dispositif pour accompagner les collectivités dans sa mise en œuvre. En 2025, le Parc a initié une démarche pour le renouvellement du cadre partenarial de l'Atelier d'urbanisme : rencontre individuelle avec chaque structure partenaire et premier temps de travail

(1) Opération programmée d'amélioration de l'habitat
(2) Inter-Parcs Massif Central
(3) Cette recherche-action est accueillie dans 6 bourgs des parcs naturels régionaux des Causses du Quercy, des Grands Causses, du Livradois-Forez, de Millevaches en Limousin, du Périgord-Limousin, et du Pilat

(1) Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

collectif lors d'un séminaire.

- En 2025, l'Atelier d'urbanisme a accompagné 72 projets, dont 10 nouveaux. Ainsi, depuis sa création, plus de 500 projets ont été suivis dans 138 communes. Ces interventions sont modulées en fonction des besoins : du conseil ponctuel à l'animation de projets complexes. Par ailleurs, l'Atelier d'urbanisme a proposé un programme de sensibilisation destiné principalement aux élus.

Urbanisme opérationnel

- Le Parc a accompagné plusieurs collectivités pour des projets de renouvellement urbain : remobilisation de foncier pollué à Allègre (Haute-Loire) ; finalisation du PAD (1) de Dorat (Puy-de-Dôme) ; réflexion sur un îlot stratégique du centre-bourg de Sauvessanges (Puy-de-Dôme).
- L'Atelier d'urbanisme a également été sollicité (pour conseils) par des communes à propos de projets privés : habitat léger, commerces, bâtiments agricoles, patrimoine.

Architecture

- Plusieurs collectivités ont bénéficié de l'accompagnement du Parc pour des projets de construction ou de rénovation d'équipements publics. Par exemple :
 - une étude de faisabilité, commandée par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, pour la réhabilitation de l'ancienne école Saint-Joseph de Cunlhat en logements et équipements communautaires ;
 - des études de faisabilité pour la rénovation de la résidence autonomie de Saint-Anthème (Puy-de-Dôme), pour la réhabilitation du bâtiment de la mairie Saint-Bonnet-le-Bourg (Puy-de-Dôme) qui abrite également une bibliothèque et pour la réhabilitation de deux bâtiments inoccupés à Job (Puy-de-Dôme) ;
 - la réhabilitation, par l'Agglomération du Puy-en-Velay, de la maison de garde barrière du hameau de Malaguet (commune de Monlet, Haute-Loire) en aire de services pour les utilisateurs du vélo et les visiteurs de la Réserve naturelle régionale du lac de Malaguet ;
 - la construction, à Beurières (Puy-de-Dôme), d'une salle multi-activités sur une friche.

Aménagement d'espaces publics

- En 2025, l'Atelier d'urbanisme a poursuivi l'accompagnement des communes dans la conduite de projets d'aménagement d'espaces publics qui incluent souvent des enjeux de paysage en lien avec la biodiversité et le dérèglement climatique. Par exemple :
 - la réflexion de la commune de Saint-Clément-de-Valorgue (Puy-de-Dôme) pour l'aménagement de la traverse et des espaces publics du bourg ;

- la note d'enjeux pour la requalification de la plage du plan d'eau d'Arlanc, qui a permis d'identifier des aménagements simples afin de renforcer la naturalité du lieu ;

- les premières études pour le réaménagement du bourg La Chaulme (Puy-de-Dôme) en privilégiant le recours aux savoir-faire locaux et à une revégétalisation poétique des espaces publics ;
- la préparation d'un PAD pour le bourg de Néronde-sur-Dore (Puy-de-Dôme) afin d'atténuer l'effet de son partage par la route D906, de révéler ses singularités paysagères et de le reconnecter à la Dore (ce projet contribuera au Plan de paysage Vallée de la Dore porté par le Parc) ;
- le lancement du PAD du bourg d'Augerolles (Puy-de-Dôme) qui permettra de poursuivre l'amélioration des espaces publics et contribuera à renforcer l'attractivité commerciale ;
- la réalisation d'aménagements dans un hameau de la commune de Sauviat (Puy-de-Dôme) pour renforcer la Trame verte et bleue par la restauration d'une mare, la plantation de haies et d'arbres isolés tout en préservant les points de vue sur le paysage.

- Dans le cadre des Rencontres de l'Atelier, le Parc et le CAUE du Puy-de-Dôme ont proposé une réflexion sur la manière dont sont aménagés les espaces publics et la place laissée aux enfants. Pour cela, ils ont organisé, à l'intention d'élus et de techniciens, un voyage d'étude dans 4 communes de la partie puydômoise du Livradois-Forez : Thiers, Dorat, Marat et Augerolles. Grâce au jeu imaginé par le CAUE, les participants se sont mis, dans les rues de cette dernière, à la place d'enfants et d'adolescents pour imaginer des aménagements à leur hauteur : cheminement dans la nature, sécurisation de la traversée d'une route départementale, installation de mobilier ludique ou proposition d'un lieu intime pour fabriquer une cabane...

Sensibilisation et valorisation

- La montée en compétence des élus et des techniciens des collectivités en matière d'aménagement et d'urbanisme demeure une priorité de l'Atelier d'urbanisme. En 2025, ses membres ont organisé et mené, à leur intention, 10 actions de sensibilisation, les Rencontres de l'Atelier, notamment sur la sobriété dans l'aménagement des espaces publics, sur les trames écologiques et l'urbanisme,

sur l'insertion paysagère des énergies renouvelables (voir page), sur l'urbanisme en milieu rural, sur la gestion des eaux pluviales (voir page) ou encore sur l'amélioration de l'habitabilité des cités patrimoniales (voir page).

- Afin de faire connaître les actions de l'Atelier d'urbanisme, deux vidéos ont été réalisées, qui mettent en lumière les démarches de deux communes de Haute-Loire - Auzon et Allègre - où plusieurs aménagements font revivre ces bourgs patrimoniaux et permettent leur développement futur. Des articles publiés par l'Écho du Parc complètent cette communication.



Sauvessanges © Parc Livradois-Forez



Vidéos de valorisation d'Auzon et d'Allègre © Parc Livradois-Forez (Terreacom)

Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle »

- Les 15 participants et participantes à la quatrième réunion annuelle du Comité technique de suivi du développement de la pratique du vélo en Livradois-Forez, organisée en fin d'année à la Maison du Parc, ont dressé le bilan des actions réalisées et/ou testées en 2025 : services mis en place, état d'avancement des aménagements cyclables, actions de communication. Les retours

d'expérience de territoires pour donner une place à l'usage quotidien du vélo sont éclairants pour les autres.

- Pour la dixième année consécutive, l'équipe technique du Parc a participé au Challenge mobilité régional : 16 personnes, soit 30% des effectifs, ont parcouru 410 km autrement que seuls en voiture. En cette journée, les collectivités, entreprises, associations sont

appelées à inciter leurs salariés à venir en covoiturage, à vélo, grâce aux transports en commun, en marchant ou encore à rester chez soi pour télétravailler. Ce challenge est aussi - et surtout - l'occasion d'interroger les façons de se déplacer que ce soit pour les trajets domicile-travail ou tout autre trajet de la vie quotidienne. Les salariés des structures hébergées à la Maison du Parc étaient invités à participer à un quizz sur les services de transport en Livradois-Forez : location de

vélo à assistance électrique proposée par les communautés de communes, transports collectifs ou solidaires... car, en 10 ans, l'offre locale de mobilité s'est développée.

Outils des collectivités locales pour qu'elles soient les moteurs du changement

Accompagner les collectivités vers l'exemplarité

Sensibilisation sur l'optimisation de l'éclairage public

- L'éclairage public et privé s'est développé au fur et à mesure de l'augmentation des activités humaines de nuit. Aujourd'hui, il est nécessaire de l'optimiser pour répondre au mieux aux besoins de lumière tout en prenant en compte les enjeux de biodiversité, de santé, de cadre de vie et d'économie d'énergie. Le Parc est engagé, depuis 2019, dans une démarche pionnière de l'Ipamac (1) pour la sensibilisation et l'accompagnement de communes et d'acteurs privés pour un éclairage plus sobre. Dans ce cadre, a été édité, en 2025, un guide pratique de l'éclairage des locaux professionnels et des habitations. En une trentaine de pages, ce document apporte, sous forme de cas pratiques illustrés, des conseils et des préconisations sur l'éclairage extérieur des commerces, bâtiments industriels ou agricoles ou encore des habitations. Ce guide est disponible en téléchargement : Guide pratique de l'éclairage des bâtiments publics, privés et habitations – IPAMAC.
- Le Parc a accompagné les projets d'optimisation de l'éclairage public des communes de Dorat et de Saint-Rémy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme) pour réduire son impact sur la biodiversité et la santé en allant au-delà des dispositions réglementaires. À partir des diagnostics participatifs réalisés en 2024, l'année 2025 a été consacrée à l'élaboration des programmes de travaux qui ont obtenu une subvention dans le cadre du Contrat vert et bleu (voir page X) et devraient démarrer en 2026. Tout en prenant en compte les besoins des habitants, Saint-Rémy-sur-Durolle

va supprimer 106 points lumineux et Dorat en supprimera 6 sur le pont sur la Dore et remplacera les ampoules existantes par des ampoules avec des températures de couleur (inférieure à la valeur réglementaire) et une intensité lumineuse les plus basses possibles.

Projet alimentaire territorial

- En 2025, la révision des objectifs chiffrés du Projet alimentaire territorial (PAT) Grand Clermont/Parc naturel régional Livradois-Forez - programme de coopération interterritoriale pour la relocalisation de l'alimentation - a été l'occasion de faire un point d'étape sur la trajectoire de transformation du système alimentaire et de réajuster le cap collectivement. De nouveaux objectifs, plus précis, ont été validés en fin d'année par le Comité de pilotage.
- La 5ème édition du Forum alimentaire local, organisée en partenariat avec le Conseil national de l'alimentation, a notamment permis de faire le point sur les 2 projets lauréats de l'appel national à manifestation d'intérêt Démonstrateurs territoriaux : le projet Fruits de Dôme pour relancer une filière arboricole et le projet Epi Dôme pour la création d'une filière locale de pain bio pour la restauration collective. Après une phase de maturation de 18 mois qui bénéficie d'un financement, l'un et l'autre entreront dans une phase de mise en œuvre de 5 ans pour laquelle sont prévus des investissements qui seront également subventionnés.



4

Citoyen d'ici et du monde : l'Homme au cœur du projet

Activer le passage des idées aux actes

Sensibiliser la population en osant l'inattendu

Le Journal du Parc

- L'Auvergne, côté soleil levant, journal annuel édité par le Parc, s'adresse à tous les habitants du Livradois-Forez et se fait l'écho des dynamiques de ce territoire. L'édition 2025 a été consacrée aux pratiques témoignant de la proximité quotidienne des habitants du Livradois-Forez avec la biodiversité. L'objectif de ce numéro était d'amener chacune et chacun à considérer le territoire qu'il habite comme partagé et résultant des interactions entre Homme et nature. En mettant en valeur les initiatives qui encouragent et cultivent les liens au vivant, il a proposé un regard positif sur un avenir commun à la société et à la biodiversité.

L'Écho du Parc

- Le blog d'actualité L'Écho du Parc Livradois-Forez diffuse régulièrement des informations sur les initiatives et les activités du Parc. En 2025, il a publié 79 articles rédigés par les membres de l'équipe du Parc. La consultation du blog continue de croître avec plus de 14 000 visites en 2025 (12 584 en 2024).

La Lettre électronique du Parc

- Le Chaque mois, environ 7 articles du blog ont été envoyés aux plus de 5 000 abonnés de La Lettre électronique du Parc : élus des collectivités adhérentes, partenaires techniques et citoyens qui se sentent concernés. Avec un taux d'ouverture avoisinant 30% des abonnés, la consultation de cette lettre électronique est bonne. Celle-ci déclenche chaque mois la connexion d'entre 1 017 et 1 420 visiteurs uniques du blog.

Réseaux sociaux

- Afin de favoriser sa proximité avec les habitants du Livradois-Forez, de développer un récit commun et d'accroître sa notoriété, le Parc est présent sur Instagram, Facebook et LinkedIn et publie 2 à 3 posts par semaine sur ces plateformes. En 2025, des séries ont notamment mis en valeur les produits du Livradois-Forez, l'actualité du Parc, les projets des Petites villes de demain. Signe de l'attachement des habitants aux paysages de leur territoire, la série Regards sur le Parc a cumulé plus de 90 000 vues.
- Les comptes Instagram et Facebook ont gagné respectivement 1 250 et 740 abonnés

au cours de l'année 2025.

- Afin d'acquérir une audience extérieure au territoire, le Parc a développé le recours aux posts sponsorisés (ADS) pour la diffusion de portraits vidéo d'entrepreneurs (voir page 39 in Entreprendre en Livradois-Forez). Avec jusqu'à 110 000 vues pour une capsule, ces vidéos qui mettent en valeur l'entrepreneuriat en Livradois-Forez contribuent à rendre ce territoire attractif pour les porteurs de projet.



Journal du Parc naturel régional Livradois-Forez



Mini-film "Quatre visages, entreprendre en Livradois-Forez" © Parc naturel régional Livradois-Forez (Wait for It)

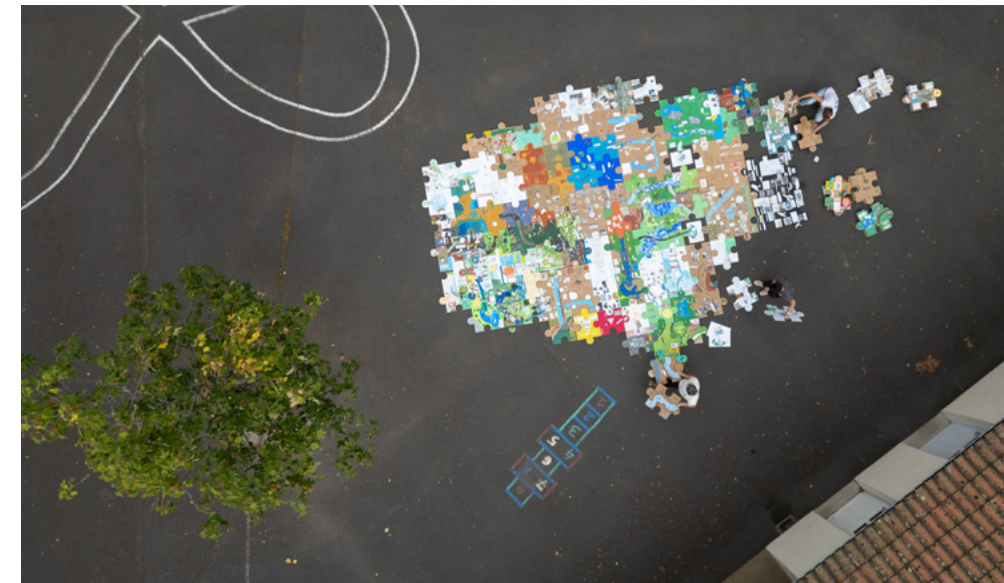
Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable

Projets pédagogiques fédérateurs

- Avec son projet fédérateur, le Parc apporte un soutien pédagogique et technique aux établissements scolaires et aux centres de loisirs souhaitant mettre en avant l'éducation à l'environnement et au développement durable. Depuis la rentrée scolaire 2021, le projet fédérateur Auprès de nos arbres permet d'aborder des thèmes variés autour des arbres et de la forêt.
- Au cours de l'année scolaire 2024-2025, 16 projets ont été menés auprès d'une classe de lycée, de 3 classes de collège, de 11 écoles primaires et d'un centre de loisirs. L'encadrement par des intervenants ayant des profils divers a permis aux 650

enfants et adolescents de découvrir et de comprendre le patrimoine local et leur environnement. Certains projets ont favorisé un enseignement hors les murs, accompagné par des éducateurs à l'environnement.

- Des enseignants ont également participé au dispositif « petits projets » : en 2024-2025, des éducateurs sont intervenus, à raison de 2 demi-journées par classe, pour 5 projets ayant des thèmes variés : insectes, Hautes-Chaumes du Forez, jardin, nichoirs...



Projet "Puzzle de la Nature" © Parc Livradois-Forez

Impliquer les habitants dans les actions du Parc

Outils de sensibilisation à l'environnement et au développement durable

- La Charte 2011-2026 du Parc prévoit de faciliter l'implication des habitants du Livradois-Forez dans les actions du Parc, notamment celles relatives à la connaissance et à la préservation de la biodiversité et de la nature. Pour cela, le Parc propose des outils pédagogiques et des supports d'information sur les patrimoines naturels.
- En partenariat avec Sylv'ACCTES (voir page 30), il a édité, à l'intention des enfants, un livret pédagogique sur la forêt. Celui-ci présente le Livradois-Forez et son histoire, les essences d'arbres et les métiers du bois. Un exemplaire a été remis à chaque enfant et adolescent qui a participé à l'un des projets éducatifs du Parc.
- Le Parc a conçu une exposition de photos modulable qui met en valeur la biodiversité forestière et la gestion durable du bois. Elle sera proposée à partir de 2026.
- Des outils pédagogiques complémentaires (cabinet de curiosité, mallettes sur les arbres, boîtes à toucher) ont été acquis afin de sensibiliser le public, notamment les plus jeunes, à l'importance des forêts du Livradois-Forez et à leurs richesses.
- Tous ces supports pédagogiques sont proposés aux enseignants, utilisés lors de visites de terrain grand public organisées par le Parc et ses partenaires, auprès des élus...

Médiation pour la préservation du patrimoine

- Afin de concilier préservation des patrimoines naturels et activités humaines, le Parc a proposé plusieurs animations de sensibilisation à la biodiversité :
 - les Ambassadeurs nature du Livradois-Forez ont été invités à une journée de découverte de la grande famille des reptiles. Une herpétologue a dévoilé leurs secrets – notamment leur biologie – aux 15 participants en portant une attention particulière aux serpents : les différences entre vipère et couleuvre, les détails des écailles sous loupe binoculaire, combien de temps vit un orvet, comment aménager son jardin pour les accueillir, leurs prédateurs et autres menaces.... Et bien sûr, comment réagir en cas de rencontre ou comment rassurer les

personnes inquiètes ;

- le Parc a participé la 4e édition du Grand défi biodiversité organisé sur son territoire (voir page 4-5) ;
- une spécialiste des mares et des amphibiens, Madame Grenouille, a accompagné la commune d'Allègre pour la réhabilitation d'une mare communale : visite de terrain avec des élus et des agents municipaux auxquels elle a prodigué des conseils sur la préservation de la biodiversité de ce site.



Formation serpents © Audrey JEAN



Formation serpents © Audrey JEAN



Mare à Allègre © Audrey JEAN

Agir pour plus de solidarité

Maintenir et améliorer l'offre de service pour une solidarité entre les habitants

Déploiement du photovoltaïque sur le site de la Maison du Parc

- Le projet du Parc d'installer une ombrière de 320 m² - en 4 parties – au-dessus du parking situé en contrebas de la Maison du Parc se doit d'être exemplaire sur les plans architectural et paysager : respect du parti pris architectural du bâtiment, utilisation du bois, intégration paysagère, plantations. Et ce dans un site contraint : emprise foncière réduite, terrain en pente, proximité de la voie ferrée et de l'église de Saint-Gervais-sous-Meymont qui est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Le permis de construire ayant été délivré début 2025, l'année a été consacrée à la finalisation des études, au choix des entreprises et à la signature des marchés. Les travaux, d'une durée de 6 mois, démarreront début 2026.

Élaboration et mise en oeuvre d'une stratégie de marketing territorial et d'attractivité pour le Livradois-Forez

- Face aux enjeux démographiques du Livradois-Forez et à la nécessité de renouveler son tissu économique, le Parc mène une démarche de promotion de ce territoire : le déploiement de la marque collective Livradois-Forez qu'il a créée vise à répondre à cet enjeu d'attractivité. Ses objectifs sont de renforcer le sentiment d'appartenance au Livradois-Forez et de contribuer à faire rayonner l'image d'un territoire qui propose des opportunités pour s'y installer et s'y investir. Ce déploiement prend notamment la forme de l'animation d'un réseau de plus de 300 Ambassadeurs – dont 60 qui l'ont rejoint en 2025 - et d'une collaboration étroite avec les partenaires locaux (Maison du tourisme, clubs d'entreprises, communautés de communes).
- Une quarantaine d'exposants du Livradois-Forez (artisans, producteurs, prestataires touristiques) – dont une vingtaine d'Ambassadeurs - ont représenté les savoir-faire et les richesses de ce territoire auprès des plus de 30 000 visiteurs accueillis en 3 jours par le salon Origine Auvergne organisé à Clermont-Ferrand en novembre. Cette présence était non seulement l'occasion pour chacun de se faire connaître mais

aussi d'échanger avec des acteurs de toute l'Auvergne et de tous les domaines (gastronomie, mode, décoration, bien-être, art de vivre, loisirs, emploi, nouvelles technologies, formation...).

- En amont du salon Origine Auvergne, la marque Livradois-Forez a organisé un concours visant à doter chacun des 4 lauréats d'un stand de 6m² (d'une valeur de plus de 700 euros) et de 50 entrées. Au cours du mois juin, des Ambassadeurs du Livradois-Forez (une quinzaine) ont partagé sur les réseaux sociaux du Parc le récit de leur choix du Livradois-Forez. Racontant leur décision de s'y installer ou d'y rester pour entreprendre, retraçant les rencontres qui ont tout changé pour lancer leur activité. Un jury composé de représentants du Parc a sélectionné les 4 vainqueurs : un fabricant de lacets, un fabricant de cabanes atypiques en bois local, une coutellerie et une ébéniste-menuisier.
- En 2025, le réseau des Ambassadeurs a été mobilisé notamment par un appui à la communication, par une dotation en matériel d'affichage et grâce à l'organisation d'événements. Ces actions ont été financées par le FEDER Auvergne-Rhône-Alpes 2021-2027 (programme Leader).



Salon Origine Auvergne © Parc Livradois-Forez



S'ouvrir aux autres et au monde par la culture

Renforcer et enrichir la mise en réseau des acteurs culturels locaux

Passeurs de mots travaille, depuis près de 40 ans, à faire partager au plus grand nombre sa passion du livre et de la lecture. Aux quatre coins du Livradois-Forez, notre association s'attache à promouvoir la littérature sous toutes ses formes par le biais de lectures à voix haute, de séances de contes, de prix littéraires et d'animations en médiathèques et hors les murs. Transmission, partage, formation : tels sont les mots dont nous tentons, chaque jour, de nous faire les passeurs pour faire vivre et s'épanouir les réseaux du livre en milieu rural.



La petite Roberte
© Passeurs de Mots

- En 2025, l'association Passeurs de Mots (1) a fêté son 40ème anniversaire. Pour l'occasion, elle a invité pour deux moments conviviaux, en juin et novembre, celles et ceux qui ont partagé et construit son histoire au fil des ans : membres, bénévoles, soutiens, réseaux et partenaires. Née en 1985 de la volonté commune du Parc et des bibliothécaires du Livradois-Forez, cette association d'éducation populaire à but non lucratif et reconnue d'intérêt général participe à la diffusion du livre et au développement des pratiques de lecture et d'oralité et du lien social dans ce territoire.
- Entre avril et octobre, La Petite Roberte, bibliothèque ambulante de l'association Passeurs de Mots qui promeut la lecture, le partage, a sillonné les routes du Livradois-Forez pour une quatrième saison : une quinzaine de journées d'animation à la rencontre de différents publics. Cette bibliothèque sur remorque s'installe n'importe où et déploie ses cinq hamacs, ses tables, ses chaises, ses poufs et autres tapis tout autour d'elle, prête à accueillir les curieux et curieuses de tous âges... L'idée maîtresse des animatrices et bénévoles de Passeurs de Mots et de leurs partenaires est de sortir les livres des endroits traditionnels pour les proposer dans les lieux publics ou inattendus.
- Chaque début d'automne, Passeurs de Mots organise une résidence d'auteur ou d'autrice

émaillée d'échanges avec des adolescents et adolescentes du Livradois-Forez. En 2025, Penda Diouf, qui écrit pour le spectacle vivant (théâtre, opéra, musique et danse), a séjourné pendant un mois dans le territoire. Ses textes traitent de l'identité, de situations oppressives, d'injustices et ouvrent vers un imaginaire éco-féministe et vers une forme de réalisme magique. Des rencontres et ateliers d'écriture ont été organisés en collèges, lycées, médiathèques, Espace Jeunes et auprès d'associations. D'autres événements étaient ouverts à tout public, notamment dans les



5 Politiques territoriales révision de la Charte et syndicat mixte du Parc

Révision de la Charte

- En vue d’obtenir le renouvellement de son classement « Parc naturel régional » pour une nouvelle période de 15 ans, le Parc a engagé, en 2022, l’élaboration, dans le cadre d’une large concertation, de sa Charte 2026-2041. Le projet arrêté en avril 2024 par le Comité syndical du Parc a été approuvé par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes un mois plus tard. Comme le veut la procédure, il a ensuite été soumis à la Fédération des parcs naturels régionaux de France, au Conseil national de la protection de la nature et à la Préfecture de Région qui ont rendu des avis favorables. Après une première actualisation, le projet de Charte a été transmis, en novembre 2024, à l’Autorité environnementale de l’inspection générale de l’environnement et du développement durable (IGEDD) qui a rendu son avis début 2025. L’enquête publique qui s’est déroulée en mars-avril 2025 s’est conclue par un avis favorable de la commission d’enquête. Le projet de Charte, de nouveau actualisé, a été approuvé par le Comité syndical en juin 2025 puis transmis au ministère en charge de la Transition écologique. Celui-ci a également rendu un avis favorable en octobre 2025, sous réserve de la prise en compte de quelques modifications.
- D’où de nouveaux ajustements avant la consultation des collectivités territoriales concernées : communes, établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, départements. Comme le prévoit le code de l’Environnement, celles-ci devaient délibérer sans réserve dans un délai de 4 mois, soit avant fin février 2026. Le renouvellement du classement « Parc naturel régional Livradois-Forez » n’est possible que si le projet de Charte 2026-2041 est approuvé par une majorité qualifiée des communes insérées dans le périmètre d’étude de la révision, à savoir au moins 2/3 d’entre elles, représentant au moins 3/4 de la surface et au moins la moitié de la population de ce territoire. L’approbation du projet de Charte 2026-2041 par une collectivité vaut sa demande d’adhésion au Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez dont les nouveaux statuts ont été adoptés par son Comité syndical en juin 2025.
- Afin de permettre aux collectivités de se prononcer lors d’une assemblée délibérante, un courrier co-signé par les présidents du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et du Syndicat mixte du Parc leur a été adressé par lettre recommandée avec accusé de réception,

accompagné :

- du modèle de délibération requise,
- d’une synthèse du projet de Charte 2026-2041
- d’un document répondant à quelques questions fréquemment posées sur le Syndicat mixte du Parc et la Charte.

— À l’issue du vote des collectivités, en application du Code de l’environnement, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes devra approuver le périmètre proposé au renouvellement du classement (probablement en juin 2026) et pourrait proposer, le cas échéant, un périmètre de classement potentiel composé des communes comprises dans le périmètre d’étude qui n’auraient pas approuvé le projet de Charte. Enfin, conformément aux dispositions du Code de l’environnement, la Préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes transmettra le dossier de demande de renouvellement du classement pour une durée de 15 ans au ministère en charge de la Transition écologique qui proposera au Premier ministre d’acter ce renouvellement par décret.

— L’ensemble du dossier constitutif du projet de Charte 2026-2041 (notamment le rapport de Charte, le plan du Parc et les pièces annexes) sont disponibles en ligne sur le site internet dédié à la révision de la Charte : <https://2041.parc-livradois-forez.org/>



Réunion publique à Chavaniac-Lafayette © Parc Livradois-Forez

Programme LEADER

- Le programme LEADER (Liaison entre actions de développement de l’économie rurale) est un programme européen de développement local destiné aux zones rurales. Depuis 1991, le Parc se mobilise pour que le Livradois-Forez bénéficie de cette enveloppe financière. Pour la période 2023-2027, il est associé au Parc naturel régional des Volcans d’Auvergne, au PETR (1) du Grand Clermont, à l’Agglo Pays d’Issoire, au SMAD (2) des Combrailles et à la Communauté de communes Plaine Limagne pour porter un programme Leader à l’échelle du Puy-de-Dôme. Celui-ci repose sur 3 principes fondamentaux :
 - l’innovation : encourager le développement de solutions nouvelles répondant aux besoins et enjeux du monde rural,
 - la coopération : rassembler et fédérer les acteurs du territoire et encourager le faire-ensemble,
 - l’intelligence territoriale : valoriser et soutenir l’expertise et le travail d’ingénierie dans le développement de projets.Pour être plus lisibles, ils sont regroupés selon 4 grands thèmes :
 - améliorer la qualité de vie et l’attractivité du territoire (services, culture, centres-bourgs),
 - développer une économie durable et locale créatrice d’emplois,
 - renforcer la résilience territoriale face aux transitions énergétiques et écologiques (énergies renouvelables, mobilités, ressources naturelles, alimentation),
 - encourager la coopération interterritoriale et transnationale.
- Ce programme Leader est doté de plus

- de 14 millions d’euros pour soutenir des projets innovants de développement rural en matière de service à la population, de redynamisation des centre-bourgs, d’attractivité territoriale, d’offre culturelle, de tourisme, d’accompagnement des mutations économiques, de transition énergétique et de mobilités durables.
- Chaque structure est chargée de son animation sur son territoire et accompagne les porteurs de projets.
- Les appels à projets sont consultables sur : <https://leader63.fr/>
- Pour assurer sa mise en œuvre, les 6 partenaires ont créé le GAL Puy-de-Dôme : une entente intercommunale dont le portage juridique est assuré par le SMAD des Combrailles. La Conférence de l’entente, dans laquelle siège 1 délégué de chaque membre, est chargée de son pilotage.
- Le Comité de programmation Leader, instance décisionnelle du GAL chargée de la définition des appels à projets et de la sélection des projets, comprend 34 membres (titulaires et suppléants) : des partenaires représentatifs des différents secteurs géographiques et socio-économiques. Il est composé à part égale d’élus locaux et d’acteurs privés. En 2025, il s’est réuni à 4 reprises pour instruire 72 dossiers.
- En fin d’année, 51 % de l’enveloppe financière du programme Leader 2023-2027 avaient été programmés.

SCoT Livradois-Forez

En 2025, le Comité syndical du SCoT Livradois-Forez s’est réuni à quatre reprises.

Évaluation et analyse des résultats de la mise en œuvre du SCoT

Dans le cadre de sa compétence SCoT, le Parc a analysé, conformément au code de l’Urbanisme, la mise en œuvre du SCoT durant ses 6 premières années afin de décider de son maintien en vigueur ou d’une mise en révision. Cette évaluation s’est appuyée sur

les données des 43 indicateurs de suivi, sur les réponses à un questionnaire adressé aux élus et sur des entretiens avec les partenaires techniques. L’analyse de ces résultats fait apparaître la nécessité d’une mise en révision du SCoT pour :

- redéfinir une ambition principale d’évolution démographique ;
- réaffirmer et actualiser les objectifs de ce document ;
- prendre en compte de nouveaux cadres réglementaires et l’évolution de documents avec lesquels le SCoT doit être

(1) Pôle d’équilibre territorial et rural
(2) Syndicat mixte pour l’aménagement et le développement

compatible ; notamment la Charte 2026-2041 du Parc.

Le rapport final sera rendu public en février 2026.

Accompagnement des collectivités dans l'élaboration, la révision ou la modification de leurs documents d'urbanisme et de planification territoriale

- La cellule SCoT du Parc fait partie des partenaires publics associés (PPA) aux procédures d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme et de planification territoriale des collectivités incluses dans son périmètre. Ceci pour veiller à ce qu'ils soient compatibles avec les orientations et objectifs du SCoT. Ainsi, elle a participé aux réunions techniques concernant les Plan locaux d'urbanisme (PLU) d'Ambert, de Sauviat et de Thiers et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) des communautés de communes Entre Dore et Allier, du Pays d'Olliergues, de la Vallée de l'Ance et d'Ambert Livradois Forez.
- Elle a également suivi la révision des SCoT limitrophes : Grand-Clermont, Pays d'Issoire et Sud-Loire. La révision du SCoT du Grand-Clermont a été l'occasion de suivre la transcription des objectifs du Plan alimentaire territorial dont le Livradois-Forez partage les ambitions (voir page 46).

Rédaction d'avis et de notes d'observations sur les projets d'aménagement et de documents de planification

- Durant l'année 2025, la formation SCoT Livradois-Forez a rendu 6 avis :
 - 3 concernant des documents d'urbanisme :
 - avis favorable avec réserves pour le PLUI-H de la Communauté de communes Entre Dore et Allier,
 - avis favorable pour le PLU de Celles-sur-Durolle,
 - avis favorable pour le PLU de Thiers.
 - 3 avis concernant les énergies renouvelables :
 - avis réservé sur un projet photovoltaïque situé à Lezoux,
 - avis sur les 17 sites du périmètre du SCoT Livradois-Forez retenus dans le document cadre qui définit les surfaces agricoles et forestières ouvertes à l'installation d'ouvrages de production photovoltaïque au sol,
 - avis favorable avec réserves sur un projet photovoltaïque à Dorat.
- Le SCoT Livradois-Forez partage des notes d'observations sur des projets en cours ou à venir. En 2025, cela a concerné la révision du SCoT de Sud-Loire. Il participe également à la rédaction des contributions du Parc lorsqu'il est consulté pour avis par l'autorité environnementale.

Intercommunalités

- Depuis la fusion des communautés de communes, en 2017, 11 EPCI sont membres du Syndicat mixte du Parc et sont concernés par le périmètre classé Parc, pour tout ou partie de leur territoire :
 - › Communauté de communes Entre Dore et Allier
 - › Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
 - › Communauté d'agglomération Loire-Forez
 - › Communautés de communes Ambert Livradois Forez
 - › Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
 - › Communautés de communes des Rives du Haut-Allier
 - › Communauté de communes Brioude Sud Auvergne
 - › Communauté de communes Auzon communauté
 - › Communauté de communes Agglomération Pays d'Issoire
 - › Communauté de communes Mond'Arverne Communauté
 - › Communauté de communes Billom Communauté

- Trois autres EPCI sont concernés (pour quelques communes) par le périmètre d'étude de la révision de la Charte :

- › la Communauté de communes du Pays d'Urfé (Loire),
- › la Communauté d'agglomération Vichy communauté (Allier),
- › la Communauté de communes Plaine Limagne (Puy-de-Dôme).



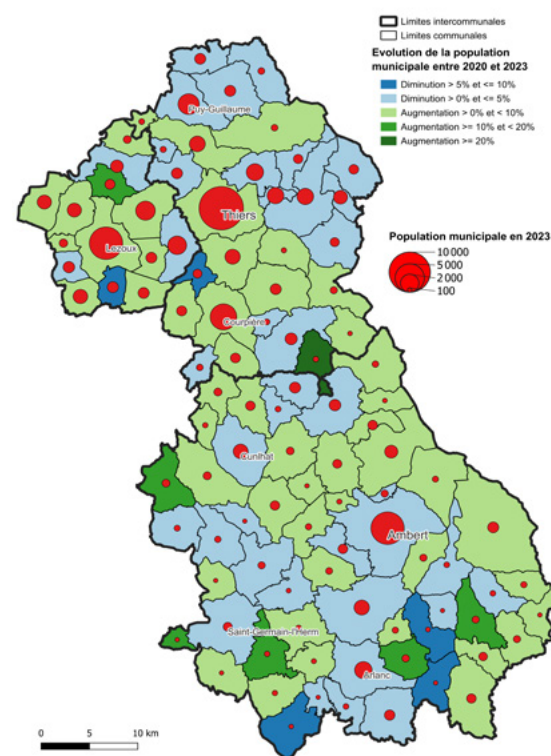
Schéma de Cohérence Territoriale
Livradois-Forez

Évaluation de la mise en œuvre SCoT Livradois-Forez 2020-2026



Édité en janvier 2026

Rapport d'évaluation du SCoT Livradois-Forez



Évolution démographique sur le territoire du
SCoT Livradois-Forez © Parc Livradois-Forez

Le syndicat mixte

31 femmes
39 hommes

Le Comité syndical en décembre 2025

Collège des communes

COMMUNES CLASSÉES PARC
40 représentants (dont deux à pourvoir)

PUY-DE-DÔME

- Claude ARTAUD**
Conseillère municipale de Saint-Romain
- Éliane AUBERGER**
Conseillère municipale de Dorat
- Céline AUGER**
Maire-adjointe de Billom
- Christine BATISSON**
Maire-adjointe d'Eglisolles
- Bernard BERAUD**
Maire-adjoint de La Chaulme
- Tony BERNARD**
Maire de Châteldon
- Christine BOSCH**
Conseillère municipale de Vinzelles
- Stéphanie BURIAS**
Conseillère municipale de Limons
- Mathieu CAPITAINE**
Maire-adjoint de St-Genès-La-Tourette
- Julie CHALLET**
Conseillère municipale du Vernet-Chaméane
- Damien CHEVARIN**
Conseiller municipal d'Isserteaux
- Éric DUBOURGNOUX**
Maire de Saint-Gervais-sous-Meymont
- Daphné DUPREZ**
Conseillère municipale de Pignols
- Simon DURUPT**
Conseiller municipal de Saint-Jean-d'Heurs
- Jean-Gabriel FAURE**
Conseiller municipal de Crevant-Laveine
- Michel GONIN**
Maire de Néronde-sur-Dore
- Guy GORBINET**
Maire d'Ambert
- Valérie LE POSTEC**
Maire-adjointe de Saint-Jean-des-Ollières
- Patricia LECLERCQ**
Conseillère municipale du Monestier
- Gérard LECOQ**
Conseiller municipal de Marat
- Dominique MAYET**
Maire-adjoint de Vollore-Ville
- François PELLETIER**
Conseiller municipal de Montmorin
- Jérôme RAYNAUD**
Conseiller municipal de Marsac-en-Livradois
- Stéphane RODIER**
Maire de Thiers
- Christiane SAMSON**
Maire de Courpière
- Dominique SEGUIN**
Conseiller municipal de Médeyrolles
- Élie TOURLONIAS**
Maire-adjoint de Vertolaye
- Gilles VAYSSIÈRE**
Conseiller municipal de Sermentizon

- HAUTE-LOIRE**
Jean-François BLANC
Maire-adjoint de Jax
- Nathalie BOUDOUL**
Maire de Berbeizit
- Jean-Robert CHAIZE**
Maire-adjoint de Malvières
- Thierry d'ANDIGNE**
Conseiller municipal de Javaugues
- Serge GIBERT**
Conseiller municipal de Chomelix
- Christian NUGIER**
Conseiller municipal de Saint-Préjet-Armandon
- Stéphanie RIAS**
Conseillère municipale de Mazerat-Aurouze

- LOIRE**
Agnès GRANGEVERSANNE
Conseillère municipale de La Chamba
- Martine NUEL**
Conseillère municipale de La Chambonie
- Rémi RIZAND**
Maire-adjoint de Saint-Bonnet-le-Courreau

Collège des EPCI à fiscalité propre

- 8 représentants (dont un à pourvoir) :**
- Thomas BARNERIAS**, Vice-président de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
 - Vincent CHALLET**, Délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Issoire
 - Daniel FORESTIER**, Président de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez
 - Nathalie MARIN**, Vice-présidente de la Communauté de communes Billom communauté
 - Philippe MEYZONET**, Vice-président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
 - Corinne MONDIN**, Déléguée de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez
 - Martine MUNOZ**, Déléguée de la Communauté de com-munes Thiers Dore et Montagne
 - Annick FORESTIER**, Déléguée de la Communauté de communes Entre Dore et Allier

Collège des Départements

- 13 représentants :**
- 10 représentants du Conseil départemental du Puy-de-Dôme ,**
- 2 du Conseil départemental de la Haute-Loire et 1 du Conseil départemental de la Loire.**

- PUY-DE-DÔME**
Célia BERNARD
Fabien BESSEYRE
Pascale BRUN
Aude BURIAS
Cédric DAUDUIT
Antoine DESFORGES
Jocelyne GLACE-LE-GARS
Valérie PRUNIER
Michel SAUVADE
Alexandra VIRLOGEUX

- HAUTE-LOIRE**
Marie-Agnès PETIT et Bernard BRIGNON

- LOIRE**
Valéry GOUTTEFARDE

Collège de la Région

- 7 représentants :**
- Frédéric BONNICHON**
 - Elisabeth BRUSSAT**
 - Renaud DAUMAS**
 - Myriam FOUGERE**
 - Florence DUBESSY**
 - Sylvain DURIN**
 - Caroline GUELON**

Autres formations

- 2 représentants :**
- Bernard LORTON**, formation SCoT Livradois-Forez
 - Éric DUBOURGNOUX**, formation Grand cycle de l'eau

Le Bureau syndical

Le président et les vice-président(e)s

- Stéphane RODIER**, président
- Tony BERNARD**, 1^{er} vice-président délégué aux affaires juridiques et aux ressources humaines
- Myriam FOUGERE**, 2^e vice-présidente déléguée à l'économie et aux relation avec la Région
- Pascale BRUN**, 3^e vice-présidente déléguée à l'urbanisme, à l'aménagement et aux énergies
- Nathalie BOUDOUL**, 4^e vice-présidente déléguée à l'agriculture et à la forêt
- Corinne MONDIN**, 5^e vice-présidente déléguée au tourisme
- Eric DUBOURGNOUX**, 6^e vice-président délégué à la biodiversité, l'eau et l'éducation au territoire
- Bernard LORTON**, 7^e vice-président en charge du SCoT

Les autres membres du Bureau syndical

- COLLÈGE DES COMMUNES**
Éliane AUBERGER
Agnès GRANGEVERSANNE
Mathieu CAPITAINE
Jean-Robert CHAIZE

- COLLÈGE DES EPCI À FISCALITÉ PROPRE**
Vincent CHALLET

- COLLÈGE DES DÉPARTEMENTS**

- Bernard BRIGNON**
Jocelyne GLACE-LE-GARS
Valérie PRUNIER
Valéry GOUTTEFARDE

- COLLÈGE DE LA RÉGION**
Frédéric BONNICHON
Elisabeth BRUSSAT
Renaud DAUMAS

L'équipe technique

- DIRECTEUR**
Dominique VERGNAUD
- RÉVISION DE LA CHARTE**
Claudy COMBE

Pôle biodiversité, éducation à l'environnement

- Nadine NOGARET**
responsable du pôle, protection biodiversité
- Guillaume MOIRON**
Natura 2000
- Isabelle ROMEUF (remplacée par Clémence Ville)**
Natura 2000
- Julien RODIER**
Natura 2000
- Coline PEIGNELIN**
Natura 2000
- Manon LAMBERT**
gestion de sites naturels remarquables
- Caroline Crouzy**
PAEC
- Audrey JEAN**
éducation au territoire
- Jean-Claude CORBEL**
espèces et activités de pleine nature
- Catherine BREUIL**
assistante de pôle

Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore

- Delphine GIRAULT**
responsable du pôle, gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- Sylvain SAXER, Sébastien BRET, Sylvain RIGAUD**
animation du contrat territorial Dore
- Marc CLADIÈRE, Benjamin FAYE**
techniciens rivières - contrat territorial Dore
- Kévin COLLAY, Romain DUMEIL, Guillaume LAGOUTTE, Mathieu SABLONIERE**
entretien, travaux en rivières - contrat territorial Dore
- Valérie PONCELAS**
assistante - gestion administrative du contrat territorial Dore

Pôle développement, promotion, valorisation

- Étienne CLAIR**
responsable du pôle, développement économique
- Nelly HAZEBROUCK**
création d'entreprises, accueil de nouveaux actifs
- Élodie PERRET**
agriculture et valorisation des produits
- Morgane MALARD**
forêt - filière bois
- Jean-Pierre FOURNIOUX puis Lola DELAMAIDE**
communication, éditions ; promotion territoriale
- Édith MONTEILLET**
assistante de pôle

Partenaires hébergés à la Maison du Parc

- Passeurs de Mots :
Brice GRENIER
Pauline RAYNAUD
Lucie MEUNIER
Caroline ROMAIN

- Syndicat intercommunal « Ciné Parc » :
Christophe JEANPETIT
Candice ROUSSEL
Patrice JOUVE
Chantal PERRON
Clara BOUTET

Le Parc naturel régional Livradois-Forez est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe quatre types de collectivités territoriales : les communes, les EPCI, les conseils départementaux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce syndicat est administré par un Comité syndical de 70 membres (31 femmes, 39 hommes) répartis en quatre collèges. La gestion courante est assurée par un Bureau comprenant 21 membres.

En 2023, le Comité syndical s'est réuni 5 fois et a examiné 78 dossiers ; le Bureau syndical ne s'est pas réuni.

- Antoine VERA**
agent d'entretien de rivière du Contrat Territorial Dore
- Julien BERTOLOTTI**
médiateur public RNR Malaguet (saisonnier)

Pôle urbanisme aménagement et énergie

- Juliane COURT**
responsable du pôle, architecture
- Claire MALLET**
urbanisme
- Mathilde SIVRÉ**
paysage
- Claire BUTTY**
habitat - centres-bourgs
- Dominique GIRON**
publicité, signalétique, patrimoine bâti
- Émilie JAILLET**
énergies, mobilité
- Jean REBILLARD**
SCoT Livradois-Forez
- Valérie ARTHAUD**
assistante de pôle

Pôle administration générale et logistique

- Caroline MIROWSKI**
responsable du pôle gestion administrative financière et ressources humaines
- Clémence ZOELLER**
assistante de direction
- Martine CAYRE**
gestion du personnel et comptabilité
- Christine MONDIÈRE**
budget et comptabilité
- Solange LHOSTAL**
gestion administrative et financière du programme leader
- Renaud LAIRE**
géomatique et systèmes informatiques
- Aurélien MONGRÉVILLE**
développement numérique
- Aurélie GAVOT**
entretien des locaux
- Stéphane DAMIEN**
maintenance des bâtiments et des espaces extérieurs
- Édith MONTEILLET**
accueil et assistante de pôle
- Aubéri FOURNET-FAYARD**
accueil et secrétariat

Mouvements

- ARRIVÉES**
Lola DELAMAIDE
chargée de mission communication et promotion territoriale
- Caroline CROUZY**
chargée de mission PAEC

- DÉPARTS**
Jean-Pierre FOURNIOUX
communication, éditions (retraite)
- Dominique GIRON**
publicité, signalétique, patrimoine bâti (retraite)
- Antoine VERA**
agent d'entretien de rivière du Contrat Territorial Dore
- Caroline CROUZY**
chargée de mission PAEC
- Julien BERTOLOTTI**
médiateur public RNR Malaguet (saisonnier)

STAGIAIRES

- **Jade MONFUMAT**
stratégie territoriale de la gestion des milieux aquatiques et diagnostic hydromorphologique du bassin versant de la Dore
- **Maëlle PEREZ**
valorisation de l'inventaire participatif des dômes de fourmis
- **Marjorie GAY**
élaboration d'une stratégie de valorisation des sites d'intérêt paysager du Livradois-Forez
- **Blaiz MARTIN**
amélioration des connaissances du complexe tourbeux de Virennnes, site Natura 2000
- **Milly AUROY**
stage d'observation
- **Romain CITERNE**
stage d'observation des techniques des cours d'eau
- **Robin CHEZE**
stage d'observation
- **Cyprien GARDETTE**
stage d'observation

Le budget

1. Les prévisions (budget primitif, budget supplémentaire et décisions budgétaires modificatives)

Le montant total du Budget 2025 (fonctionnement et investissement) s'élève à 6 680 995,91 €. Ce montant intègre le résultat du compte financier unique 2024.

Les dépenses et recettes initialement votées le 3 avril 2025 au budget primitif (BP) ont été modifiées en cours d'exercice par une décision modificative (DM) votée le 30 septembre 2025.

En intégrant les décisions modificatives en cours d'exercice, le montant budgété prévu (fonctionnement et investissement) était à hauteur de 7 082 762,30 € en recettes et en dépenses soit une hausse de 6% par rapport au budget 2025.

2. Les réalisations

Le décalage entre les dépenses réalisées et les recettes enregistrées durant l'exercice 2025 dégagent un solde excédentaire de + 114 589,35 €.

Les dépenses sont en légère baisse en raison notamment :

- des dépenses d'investissement moins importantes. Au-delà des dépenses de structures (achat de véhicules, logiciels, renouvellement parc informatique, matériel spécifique), l'année 2025 a été marquée par la réalisation d'études de programmation en vue de poursuivre les travaux d'aménagement à la maison du Parc (constructions d'ombrières photovoltaïque, aménage-

ment du sous-sol et du parvis par exemple. Les travaux seront réalisés en 2026, d'où des restes à réalisés importants ;

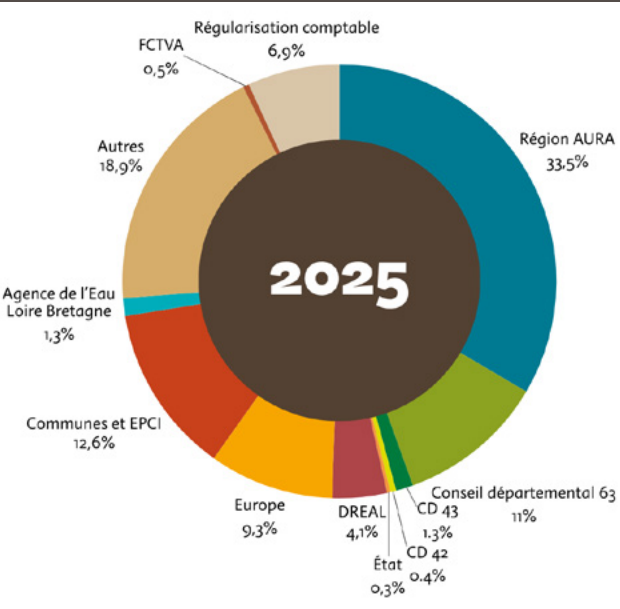
- les dépenses liées à la masse salariale et aux charges courantes sont en légères baisse. Malgré la prise en compte de l'augmentation des cotisations et des effets du glissement vieillesse technicité (GVT), le Parc a contenu ses dépenses ;
- les dépenses liées aux opérations d'ordre ont également diminué ;
- Les dépenses du programme d'actions sont en légère hausse.

Les recettes sont en baisse en raison notamment :

- encaissement fluctuant d'une année sur l'autre des subventions attendues. Les subventions annuelles liées au fonctionnement de la structure ont été perçues : animation LEADER et Natura 2000, remboursement assurances, quote-part liée à l'amortissement des subventions notamment ;
- poursuite de l'augmentation de la dotation aux amortissements et du FCTVA ;

En dépenses, le montant réalisé de l'exercice 2025 est de 4 267 619,67 € (4 035 092,33 € en fonctionnement et 232 527,34 € en investissement) et 520 292,55 € restant à réaliser en 2025 en investissement.

En recettes, le montant réalisé de l'exercice 2025 de 4 382 209,02 € (4 087 657,75 € en fonctionnement et 294 551,27 € en investissement) ; 449 536,68 € restant à réaliser en investissement.



En complément du budget principal relatif à la mise en œuvre de la charte du Parc, le syndicat mixte gère également deux budgets autonomes en lien avec la compétence grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore et la compétence SCoT Livradois-Forez.

1231 mandats pour régler les factures et 534 titres de recettes ont été émis.

3. Le programme d'actions

Dépenses en fonctionnement et investissement

Les dépenses du programme d'actions se répartissent de la façon suivante :

Axe 1 « socle patrimonial » 487 649,70 €
contre 346 433,19 € en 2024

Axe 2 « territoire de ressources pour les habitants » 233 448,95 €
contre 346 769,51 € en 2024

Axe 3 « pratique durable pour une autre vie » 141 166,23 €
contre 79 781,94 € en 2024

Axe 4 « citoyen d'ici et du monde » 1 44 090,24 €
contre 124 047,28 € en 2024

TOTAL 1 006 355,12 €
Pour mémoire en 2024

Recettes en fonctionnement et investissement

Axe 1 « socle patrimonial » 535 097,26 €
contre 301 776,40 € en 2024

Axe 2 « territoire de ressources pour les habitants » 146 763,73 €
contre 180 336,78 € en 2024

Axe 3 « pratique durable pour une autre vie » 91 447,28 €
contre 115 406,31 € en 2024

Axe 4 « citoyen d'ici et du monde » 58 278,94 €
contre 191 230,12 € en 2024

TOTAL 831 167,21 €
Pour mémoire en 2024

4. Le fonctionnement de la structure Parc

Les **dépenses de fonctionnement** réalisées pour la structure « syndicat mixte » sont de 2 868 689,82 € en 2025 contre 3 090 756,91 € en 2024 soit une baisse de - 7 %.

Les dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

- Les dépenses liées à la masse salariale représentent 84% de ces dépenses de structure soit un montant de 2 406 611,30 € en 2025 (contre 2 408 364,83 € en 2024) dont 1 904 893,54 € pour le personnel dédié à la Charte du Parc et au programme LEADER et 501 717,76 € pour les compétences à la carte : SCoT et Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore.

En 2025, l'effectif du syndicat mixte comprenait 52 agents dont une grande partie de titulaires (33 agents) et se répartissait selon les missions, objets et compétences du syndicat, à savoir :

- o 40 emplois pour la mise œuvre de la Charte et le programme LEADER dont 7 emplois liés à des actions inscrites dans le budget du « programme d'actions » et 1 emploi saisonnier d'éco-garde ;
- o 1 emploi pour la compétence « SCoT » (Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez) ;
- o 11 emplois pour la compétence « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » ;
- o et sur 8 mois, 1 service civique.

- Les dépenses liées aux charges courantes représentent 16% des dépenses de structure soit un montant de 462 078,52 € en 2025 (contre 682 392,08 € en 2024). Le syndicat mixte du Parc s'efforce de limiter ces dépenses en procédant régulièrement au renouvellement des différents contrats (maintenance, assurance, téléphonie, internet...).

Les **dépenses d'investissement** réalisées pour la structure représentent 92 117,09 € (contre 117 292,31 € en 2024 et ont financé :

- Fournitures de bureau et mobilier 2 712,55 €
- Matériel informatique 35 755,94 €
- Petit matériel d'entretien et d'équipement du bâtiment 4 087,60 €
- Entretien du bâtiment 1 026,00 €
- Achat de véhicules 48 535,00 €

Les dépenses de fonctionnement liées aux opérations d'ordre sur l'ensemble du budget (structure et programme d'actions) correspondent à la dotation aux amortissements réalisées en 2025 s'élève à un montant de 230 273,85 € contre 252 756,27 € en 2024.

Chouettes chevêchettes © Jean REBILLARD



Bilan 2025 du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Édition : Parc naturel régional Livradois-Forez - Directeur de publication : Stéphane RODIER
Dépôt légal : 3^e trimestre 2026 - ISSN en ligne 2647-8269 - Rédaction : Sylvie Jolivet
Conception graphique Crescend'O - Mise en page : Parc Livradois-Forez

Parcs
Une autre vie s'invente ici
www.parcs-naturels-region

59 Parcs naturels régionaux de France



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez

Parc naturel régional Livradois-Forez
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57
Courriel info@parc-livradois-forez.org
www.parc-livradois-forez.org

